FORUM 2017 ISFA

23 & 24 NOVEMBRE

ISFA LA REVUE

ÉDITION SPÉCIALE FORUM

ISFA Institut de Science Financière et d'Assurances

GRANDE ÉCOLE D'ACTUARIAT & GESTION DES RISQUES

ASSOCIATION ISFA

EDITO

On ne présente plus le Forum de l'ISFA : événement phare de la vie de l'Ecole depuis plus de 20 ans, il se renouvelle tous les ans pour permettre aux élèves de rencontrer les anciens, d'échanger avec leurs futurs employeurs et d'assister sur deux journées à des conférences et ateliers pour parfaire leur professionnalisation.

La Revue du Forum est l'occasion de mettre en avant différents aspects de l'ISFA qu'il s'agisse des formations, des relations internationales, de la recherche, de partenariats socio-économiques ou de différents thèmes d'actualité sur l'actuariat et la gestion des risques. Vous constaterez qu'on ne s'ennuie pas à l'ISFA et qu'il y a toujours du nouveau.

Prenez le temps de profiter de la circulation fraîchement retrouvée dans la coursive de la façade du bâtiment entre les plots 3 et 4, et profitez à nouveau de la belle verrière du bâtiment !

Voyagez avec les étudiants en mobilité et nos accords internationaux.
Découvrez notre nouvelle chaire de recherche Prevent'Horizon, mais également toute l'actualité de nos projets de recherche.
Rencontrez nos partenaires pendant ces deux journées : plus de 40 entreprises nous ont fait confiance cette année et sont venues rencontrer nos étudiants.

Merci à tous les intervenants des ateliers et des conférences de faire profiter les élèves de leur expérience et à toutes les entreprises partenaires qui viennent à la rencontre de leurs futurs collaborateurs et contribuent à la réussite du Forum. Sans vous le Forum n'existerait pas.

Nous vous souhaitons à tous, étudiants et partenaires, deux journées fructueuses en rencontres et en échanges, et espérons que le forum répondra à vos attentes pour cette année encore. Au plaisir de vous accueillir nombreux lors de la soirée de gala au Musée des Confluences !

Anne EYRAUD-LOISEL et Nicolas LEBOISNE

FORUM 2017
23 & 24 NOVEMBRE

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

accenture High performance. Delivered.
actélior actuaires conseil
ACTUARIELLES
ACTUARIS ADDACTIS Group Risk & insurance solutions
ADDACTIS Group Risk Management Companies
AG2R LA MONDIALE
Alptis la solidarité change le monde
Groupe APICIL
april
Assurances Crédit Mutuel
AXA
BNP PARIBAS CARDIF
covea
CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES Le bon sens a de l'avenir
Deloitte.
EY Building a better working world
FORSIDES
fraris ACTUAIRES & EXPERTS
Groupama Gan VIE
galea&associés actuaires conseil
GENERALI
Grant Thornton L'instinct de la croissance™
Humanis
KPMG
LA BANQUE POSTALE ASSURANCES
la Mutuelle Générale
MACSF
malakoff médéric
MAZARS
MERCER MAKE TOMORROW, TODAY
Milliman
MUTUELLE Bleue
NATIXIS BEYOND BANKING
nexialog CONSULTING
optimind winter manage risk build your future
Périclès ACTUARIAL
pwc
QBE Re
SCOR The Art & Science of Risk
sham PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE
SOCIETE GENERALE Insurance
SwissLife
Willis Towers Watson

SOMMAIRE

PALMES ACADÉMIQUES DE NICOLAS LEBOISNE 6
RELOOKING EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT 10

L'ISFA ET SES FORMATIONS

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS 14
MASTER ECO & STAT 15
DU LEAN AGILE 18
DIPLÔME D'ACTUAIRE DE LYON 19
RÉCITS D'ACTUAIRES ENTREPRENEURS 20

L'ISFA ET SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE 24
ABIDJAN 30
UNIVERSITÉ DE ST-JOSEPH À BEYROUTH 32

L'ISFA ET SON LABORATOIRE DE RECHERCHE

LA CHAIRE DAMI 37
LA CHAIRE PREVENT'HORIZON 43
LOLITA 46
FUI ASPRET 47
EXPÉRIMENTATIONS 47

L'ISFA ET SON ENVIRONNEMENT SOCIO ECONOMIQUE

CLUSTER ASSURANCE 50
AIEFFA 53
INSURTECHS 55

L'ISFA ET SES FOCUS THÉMATIQUES

LA BLOCKCHAIN 60
LA RGPD 62
IFRS 17 66

LES DIPLÔMÉS 2017 68

NICOLAS LEBOISNE
CHEVALIER DANS L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

PORTRAIT D'UN DIRECTEUR IMPLIQUÉ

Nicolas LEBOISNE est diplômé du DESS Ingénierie Mathématique (option Ingénierie Financière) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 en 1993. Après un DEA en Sciences de Gestion suivi du service national, il effectue sa thèse sous la direction du Professeur Jean Claude AUGROS, dans le cadre d'une convention CIFRE avec la Banque Indosuez entre 1996 et 1999 pour étudier l'évaluation des actifs dérivés d'actions émis par les entreprises afin de financer leur activité, et tout particulièrement dans le cas des obligations convertibles et des bons de souscription d'actions.

Il reçoit en 1997 le prix Exane pour ses recherches sur les obligations convertibles.

Nicolas LEBOISNE et Jean Claude AUGROS

A l'issue de sa thèse, et après une année d'ATER à l'Université Lyon 1 en 1999, il y est recruté comme maître de conférences pour faire ses enseignements à l'Ecole ISFA et l'IUP de Management des Petites et Moyennes Structures. Il effectue dès lors sa recherche au sein du laboratoire de Sciences Actuarielle et Financière (SAF – EA 2429).

Fin 1998, l'ISFA devient école interne (article 713-9 du code de l'éducation) de l'Université Lyon 1. C'est dans ce contexte nouveau que Nicolas LEBOISNE accompagne le développement de la structure, encore peu dotée en personnels. Il y prend de nombreuses responsabilités, et s'investit pleinement dans la mise en œuvre et le pilotage des formations entre 2000 et 2012, en étant président de la commission formation de l'ISFA, responsable de la Maîtrise de Sciences et Techniques SAF, puis du Master 2 pro SAF, et responsable de la formation d'actuaire de Lyon. Il accompagne également le développement de l'ISFA à l'international, avec le Vietnam en 2002, puis le Liban en 2005, le Maroc en 2011, le Sénégal en 2013, ainsi que de nombreux accords de coopération dans le cadre de la politique de développement international de l'Université Lyon 1, en tant que correspondant pour la mobilité étudiante et enseignante jusqu'en 2009, puis représentant titulaire ou suppléant de l'ISFA à la commission des relations internationales de l'Université Lyon 1.
Depuis 2000, l'ISFA a multiplié environ par trois ses effectifs d'étudiants et recruté de nouveaux enseignants-chercheurs ; Nicolas LEBOISNE a participé à cet effort d'augmentation des effectifs, à ces recrutements, et plus généralement à la mise en place d'une réelle politique de développement de la structure.
En novembre 2003 il devient adjoint de Jean Claude AUGROS, directeur de l'ISFA. Il y est plus particulièrement en charge des éléments liés aux formations. Membre du conseil de l'ISFA de 2004 à 2012, il assure l'administration provisoire de la structure à partir d'octobre 2012 et devient officiellement directeur de l'ISFA en avril 2013 pour un mandat de 5 ans.

"Nicolas a dynamisé le réseau des formations autour de l'assurance et de l'actuariat, en participant à la création en 2007 de la Maison de l'Assurance et de l'Actuariat et à sa concrétisation à Gerland en 2013"

Tout au long de ces années, il a représenté l'ISFA au sein de différentes commissions et de plusieurs groupes de travail internes à l'Université Lyon 1.
Il a constamment eu le souci de faire évoluer l'Ecole dans le respect de la politique de l'université, et a été force de propositions, par exemple en tant que membre du comité de suivi du LMD de l'université depuis sa création en 2009. Ce comité examine, en amont du CEVU les éléments liés au suivi et à l'accréditation des formations : lettre de cadrage, auto-évaluation des formations, campagnes d'habilitation, … Il est également membre du Conseil Consultatif de la Formation Continue de l'Université Lyon 1 qui examine les différents aspects budgétaires et fonctionnels du service de FOrmation Continue et d'ALternance (FOCAL) de l'université, et a été élu en juin 2016 représentant des directeurs de composantes du secteur sciences et technologies au Bureau et dans l'équipe présidentielle de l'Université Lyon 1.

Au-delà de son rôle interne à l'ISFA et à l'Université Lyon 1, Nicolas a dynamisé le réseau des formations autour de l'assurance et de l'actuariat, en participant à la création en 2007 de la Maison de l'Assurance et de l'Actuariat dont il assure le poste de secrétaire puis co-président en tant que directeur de l'ISFA, et en étant moteur dans la concrétisation de ce projet ambitieux de réunir à Gerland l'ISFA, l'IAL et l'IFPASS à partir de la rentrée 2013.

Il est membre du conseil d'administration de l'Institut des Assurances de Lyon (Institut de la Faculté de Droit de l'Université Lyon 3), représentant de l'ISFA au conseil scientifique et pédagogique de l'université de l'assurance, et trésorier de l'association DIAF (Diffusion Internationale de l'Actuariat Français).

Plus récemment, il a permis à l'ISFA d'adhérer à AIAL (Association Interprofessionnelle de l'Assurance Lyonnaise) et il participe activement au développement du Cluster Assurance AuRA, initié par les dirigeants de sociétés lyonnaises d'assurances ainsi que les présidents de syndicats d'intermédiaires, dont l'objectif est la mise en commun de moyens, réflexions et actions afin de permettre aux acteurs régionaux de l'assurance de se développer en synergie avec les autres secteurs économiques.

"...il convient de souligner sa dimension humaine."

Il continue à mener des activités de recherche en parallèle, sur les actifs dérivés d'actions émis par les entreprises, en continuité avec les thématiques de sa thèse, et s'intéresse plus récemment aux captives d'assurances et particulièrement à l'impact du référentiel Solvabilité II sur les arbitrages de marché que peut effectuer une entreprise par le biais de sa captive. Il travaille également sur la prise en compte, dans les résultats des compagnies d'assurances, de la dépréciation d'actifs dans le cadre des normes comptables IFRS, en particulier en étudiant des bilans de compagnies d'assurances.
Il est membre titulaire du Comité Technique de Gestion des Indices Convertibles Européens, depuis septembre 2012 (membre suppléant auparavant) ; ce comité scientifique indépendant, de composition internationale, est chargé de définir les trois indices d'obligations convertibles européens, l'ECI euro, l'ECI Europe et l'ECI euro Midcap.

"Nicolas s'est vu proposé l'an dernier pour une élévation au grade de Chevalier des Palmes académiques par le Bureau du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, proposition validée par la gouvernance de l'université, et ensuite approuvée par Madame la Rectrice.
C'est une réelle reconnaissance pour l'investissement, la disponibilité, et l'engagement au service de l'ISFA et de l'Université, dont Nicolas fait preuve depuis une vingtaine d'années.

A l'ISFA, Nicolas est un collègue apprécié, et un directeur estimé. Il fait preuve de beaucoup de patience, et sait se rendre disponible chaque fois que les personnels en ont besoin, et ce malgré ses nombreuses obligations et responsabilités. Accessible, à l'écoute de tous, et toujours soucieux du bien-être de chacun au sein de sa composante, il partage et fédère autour de son engagement, générant une dynamique productive pour mettre en œuvre et faire vivre les projets de l'ISFA.

Personnellement j'ai la chance de travailler avec Nicolas depuis de nombreuses années. Il m'a proposé d'être sa directrice adjointe il y a maintenant 3 ans et j'apprécie chaque jour notre collaboration et notre complicité. Grâce au binôme que nous formons, j'apprends quotidiennement de son expérience, son expertise, sa patience, son écoute et sa bienveillance, et j'espère continuer à travailler à ses côtés encore de nombreuses années !
Au nom de toute l'équipe de l'ISFA, nous sommes très fiers que ton investissement soit récompensé et t'adressons toutes nos félicitations. Merci Nicolas pour ton engagement de chaque instant !"

Anne EYRAUD-LOISEL
Directrice adjointe ISFA

"Au-delà de l'exposé du très fort - et déjà long – investissement de Nicolas LEBOISNE pour l'ISFA et l'Université Claude Bernard Lyon 1, et de la liste impressionnante des responsabilités qu'il a assumées et assume, il convient de souligner sa dimension humaine.

Nicolas a la qualité rare de défendre avec conviction la composante qu'il dirige, tout en sachant comprendre et accepter le contexte général de l'université, qui ne permet pas de répondre instantanément à toutes les demandes, même les plus légitimes. Son attitude patiente force l'écoute et donne du poids aux arguments qu'il développe. Ce fut toujours un plaisir de travailler avec lui, dans le respect mutuel, durant toutes les années où nous nous sommes côtoyés.

L'investissement très fort dont il a fait preuve dans le développement de l'apprentissage en master, dans le développement de sa composante, dans les différents groupes de travail de l'université, ainsi que dans la restructuration des masters assurés par l'ISFA dans le cadre de l'accréditation des formations 2016-2020 ont rendu évident le choix fait par le Bureau du CEVU de le proposer comme Chevalier des Palmes Académiques.

Cette proposition ayant été couronnée de succès, c'est un plaisir pour moi, et un honneur, de pouvoir décorer Nicolas LEBOISNE, un grand serviteur de notre université."

Pr Philippe LALLE
Ancien Vice-président de l'université Lyon 1 (2007-2016)
Conseiller stratégique pour la pédagogie, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

© 2017 Accenture. Tous droits réservés.
*La haute performance. Réalisée.

accenture
High performance. Delivered.*

DEMAIN N'EST PAS À VENIR. RÉALISONS-LE DÈS MAINTENANT.

Nous utilisons notre capacité d'innovation et notre expertise sectorielle pour relever les plus grands défis de transformation des entreprises. Dès maintenant. Découvrez comment sur accenture.fr

DEMAIN. DÈS MAINTENANT.

stratégie | conseil | digital | technologie | opérations

RELOOKING EXTÉRIEUR

LA FAÇADE SE DÉBARRASSE ENFIN DE SES ÉCHAFAUDAGES

10 ans déjà que la façade du bâtiment qui abrite l'ISFA est mise en protection depuis la chute d'une vitre sur le trottoir, un vendredi en fin de journée. Beaucoup n'ont connu le bâtiment du 50 avenue Tony Garnier que dans cet état. Quel plaisir de savoir que le prochain Forum vous accueillera dans un bâtiment paré de sa nouvelle verrière.

Depuis, le bâtiment a été rétrogradé en ERP2 (Etablissement recevant du public (ERP) de niveau 2) avec une capacité d'accueil réduite.
En 2016, après plusieurs années de procédures, l'Université Lyon 1 a eu gain de cause et la procédure de réparation de la façade a enfin pu être mise en route. L'opération, gérée par les services de la Direction du Patrimoine, s'avère être plus lourde (et plus coûteuse) que prévu car la façade en verre, intérieure et extérieure, doit être intégralement remplacée et sa structure repensée. **En outre, la nécessité de faire appel à des entreprises spécialisées et le coût, d'environ 1,6 M€, ont nécessité une procédure d'appel d'offre complexe qui a duré plusieurs mois.** Enfin, mi-juillet 2017, les travaux ont commencé.

Afin de permettre à l'ISFA de fonctionner, le remplacement des éléments de façade se déroule progressivement du plot 4 vers le plot 1. Théoriquement achevés fin novembre 2017, les travaux ont pris un peu de retard mais ils devraient être achevés début 2018. Le 2 novembre, la commission sécurité a validé la réouverture au public des plots 3 et 4, première phase du chantier terminée, validant ainsi la reprise d'activité du bâtiment avec une capacité d'accueil remontée à 1100 personnes.

Nous allons enfin pouvoir réutiliser pleinement le bâtiment avec en particulier la récupération de 2 plateaux entiers de 250 m² chacun, au 3ème étage.

Répartis sur les étés 2018 et 2019, des travaux de rafraîchissement des plots 1 et 4, niveau 3, seront entrepris afin de disposer de nouvelles salles de cours. Nous sommes en train d'étudier la faisabilité de la mise en place de quelques cloisons mobiles afin de permettre une plus grande modularité des espaces qui pourront s'adapter à des groupes d'étudiants d'effectifs variables. Un espace de type learning lab est également à l'étude ; il pourra permettre la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes.
Les revues des prochains forums de l'ISFA vous présenteront ces réalisations.

L'ISFA
L'ISFA ET
L'ISFA
L'ISFA ET SES
L'ISFA ET SES

ET SES FORMATIONS

SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL

ET SON LABORATOIRE DE RECHERCHE

EN ENVIRONNEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE

FOCUS THÉMATIQUES

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

DONNER LES MOYENS À NOS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS DE TRAVAILLER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

NOTRE SALLE MULTIMÉDIA DEVIENT MULTIUSAGES !

L'ISFA entretient et rénove régulièrement les amphis, salles et bureaux qu'elle utilise dans le bâtiment. Cette année, c'est au tour de la salle 2202, qui accueille une salle informatique et du matériel de visio-conférence utilisé pour les soutenances de mémoires et les liens pédagogiques avec nos centres à l'étranger.

Répondant à un appel à projet de l'Université Lyon 1, l'ISFA a obtenu le financement nécessaire pour rééquiper la salle en tables informatiques et en ordinateurs (26 postes). Le choix du matériel s'est porté sur des tables dans lesquelles peut totalement disparaître le matériel informatique, écran compris, permettant ainsi d'utiliser la salle pour des soutenances ou des TD «classiques», sans être dérangé par le matériel informatique.

2 grandes tables ovales accueillant 8 postes de travaux offrent la possibilité de travailler en petit groupe et l'enseignant peut passer voir chaque étudiant.

Afin que tout le monde puisse voir ce que projette l'enseignant, 2 grands écrans de 75 pouces vont être fixés sur les murs en plus du vidéoprojecteur qui équipe déjà la salle et qui va être renouvelé.

UNE SALLE MUSIQUE POUR FAVORISER LES TALENTS PLURIDISCIPLINAIRES

Le site de Gerland est éloigné des sites principaux de l'Université Lyon 1. L'accès à certains équipements est donc plus compliqué pour les étudiants (équipements sportifs, matériel culturel, …). L'ISFA, avec l'aide du SLP Gerland (Service Logistique de Proximité), a acquis des instruments de musique pour permettre aux étudiants (ou aux personnels) qui le souhaitent, de jouer, en groupe ou en solo. Le matériel se compose pour le moment :

- D'un piano électronique
- D'une batterie électronique
- D'une guitare basse avec son ampli
- Du matériel de sonorisation (table de mixage, enceintes amplifiées, microphones, …)

L'achat d'une guitare électrique est prévu et d'autres petits matériels suivront.

Vous pourrez constater que le spectacle du forum profitera dès cette année de ces acquisitions et que les étudiants ont bien travaillé leurs gammes.

MASTER ECO & STAT

LES NEWS

ADMISSION PAR CONCOURS

À l'occasion de la création du master Econométrie & Statistiques de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et de l'Ecole Centrale de Lyon, nous avons fait le choix d'organiser le recrutement par voie de concours.

Ce mode de recrutement est particulièrement original car relativement peu usité : la plupart des Masters recrutent les étudiants sur dossier. Les étudiants ont pour habitude de multiplier les candidatures et les masters obtiennent ainsi un nombre important de postulants… dont le profil n'est pas nécessairement bien adapté. Le dossier envoyé est bien souvent le même adressé par l'étudiant à tous les masters auxquels il postule. Ce nombre important de candidatures se fait donc au détriment de la qualité et de la pertinence du dossier envoyé, qui n'est pas nécessairement pensé au regard de la formation demandée.

Le mode de recrutement par concours cherche à gommer ces effets et à faire ressortir l'adéquation du candidat à la formation proposée. La participation aux épreuves écrites permet d'établir l'admissibilité à partir de critères de niveau universitaire, avant que les épreuves orales ne décident de l'admission, offrant à chaque candidat la possibilité d'exprimer directement sa motivation. En effet, présenter oralement sa volonté de s'impliquer dans des études avec un contenu technique fort se révèle déterminant dans la poursuite des études, alors que cette intention n'est que partiellement identifiable dans un dossier de candidature.

Par ailleurs, la diversité des parcours antérieurs apparaît comme un élément important d'enrichissement à l'intérieur de chaque promotion. La mise en place de ce concours permet de préserver cette diversité tout en mettant chaque candidat sur un même pied d'égalité. On a également ainsi une véritable humanisation du processus de recrutement, puisque le jury rencontre tous les étudiants admissibles, ce qui est plus interactif que d'éplucher des dossiers !

Enfin la capacité limitée d'accueil de notre master répond au souci de préserver un volume raisonnable de diplômés, de cibler les meilleurs profils, et ainsi d'assurer la qualité des débouchés professionnels. L'insertion professionnelle de haut niveau reste en effet notre principale préoccupation, garantie d'ailleurs par la mise en place de l'alternance en deuxième année du Master.

La voie principale d'accès à l'ISFA, qu'il s'agisse de la formation d'actuaire ou du master économétrie et statistiques, est désormais celle du concours. Il reste bien évidemment des voies d'admission parallèle sur dossier pour les étudiants ayant un parcours spécifique.

PROFESSIONNALISATION

M2 en alternance pour les EcoStat, des opportunités variées dans tous les secteurs

Depuis 2016-2017, le Master Econométrie & Statistiques offre la possibilité à ses étudiants d'effectuer l'année de M2 en alternance, sous la forme de contrats de professionnalisation, pour le moment (le dossier d'ouverture en apprentissage est en cours pour une mise en place à la rentrée 2019).

15 étudiants ont trouvé des entreprises d'accueil en alternance dès la première année en 2016, ils sont cette année 24 : force est de constater que l'alternance en EcoStat plaît, autant aux étudiants qu'aux entreprises.

La variété des missions et des environnements professionnels proposés pour ces expériences en alternance illustre parfaitement la diversité des débouchés potentiels de ce master multi-parcours.

Auteur : Jean-Louis RULLIERE, Responsable Master Econométrie & Statistiques

ALTERNANCE EN ECO-STAT

DES MISSIONS D'UNE GRANDE DIVERSITÉ DANS DES ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS VARIÉS QUI ILLUSTRENT LA RICHESSE DES DÉBOUCHÉS POTENTIELS DE CE MASTER MULTI-PARCOURS.

- Autonomisation de process de reporting, de contrôle et de gestion
- Suivi de portefeuilles
- Revue, amélioration et optimisation d'outils de production et de reporting
- Consulting en data science
- Analyses pour prises de décisions stratégiques
- Evaluations actuarielles de passifs d'assurance
- Modélisation de garanties et analyse de leur évolution
- Mise en place et maintien de dispositif de conformité
- Elaboration de scenarii de tests ; analyses quantitatives
- Etudes statistiques
- Suivi de risques
- Projets de modélisation
- Production d'indicateurs prudentiels
- Pilotage de système de collecte, d'organisation et de contrôle des données
- Développement d'outils web
- Sécurité informatique
- Développement d'outils bases sur des méthodes de machine learning...

LES ENTREPRISES QUI ONT RECRUTÉ DES ALTERNANTS ECONOMÉTRIE & STATISTIQUES

RETOUR D'EXPÉRIENCE D'UNE ALTERNANTE

ECONOMÉTRIE & STATISTIQUES, PARCOURS DRM

Chloé COSTECHAREYRE
Alternante chez ABC SECOIA de septembre 2016 à septembre 2017

« Le fait d'avoir réalisé ma 2ème année de master DRM (Decision Risk Management) en alternance représente pour moi une expérience très enrichissante et valorisante.

Durant cette année, j'ai intégré une équipe à taille humaine, au sein de laquelle j'ai pu progresser et évoluer dans un milieu agréable, avec des collègues qui étaient à l'écoute et se rendaient disponibles en cas de besoin. C'est ainsi que j'ai été formée aux domaines des passifs sociaux, de la santé et de la prévoyance.
J'ai participé à des projets appartenant à ces différents domaines, ce qui a rendu mon alternance variée et d'autant plus intéressante.
Cette année a donc été très formatrice, car j'ai beaucoup appris durant les cours de M2, mais également au travers des activités réalisées en entreprise.
L'alternance est un bon compromis qui permet de découvrir le monde de l'entreprise, tout en conservant la dynamique de la vie étudiante. Cette expérience valorisante a facilité mon entrée dans la vie active. »

L'ISFA est une école PUBLIQUE de l'Université Lyon 1 accessible après une Classe Prépa sur concours de la BECEAS (Banque d'Epreuves Communes des Ecoles d'Actuariat et de Statistique) et en admission sur titres, après une licence à dominante mathématiques, math-info ou math-éco.

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

ISFA
Institut de Science Financière et d'Assurances

GRANDE ÉCOLE D'ACTUARIAT & GESTION DES RISQUES

50, Avenue Tony Garnier - 69366 Lyon cedex 7

UN COMPLÉMENT DE FORMATION

LE DU LEAN AGILE

L'organisation classique des entreprises en flux poussé et par fonctions cloisonnées – issue du Fordisme/Taylorisme - est en mutation accélérée depuis les années 2000. Répondre au besoin client est le nouvel enjeu selon le juste équilibre du Coût/Qualité/Délai.

RETOUR SUR L'HISTOIRE…

L'organisation par fonctions laisse la place à l'approche par processus. Le développement de biens ou services s'organise en mode projet et la performance opérationnelle est étroitement liée à la satisfaction client :

- A la sortie de la seconde guerre mondiale, Toyota traque les gaspillages afin d'augmenter la valeur délivrée au client : le Toyota Production System ou le système 'Lean',
- Dans les années 80, Motorola, confrontée à de gros volumes de production, réduit la variation de ses processus par la méthode Six Sigma ®,
- Au début des années 90, General Electric appuie sa croissance sur l'implication de chacun de ses collaborateurs pour améliorer les processus et la satisfaction client à travers une méthodologie de résolution de problème : le DMAIC (Define – Measure – Analyze – Improve – Control).

L'amélioration continue se formalise et se généralise. General Electric forme des milliers de «Green Belts» pour conduire des projets de résolution de problème, insuffler une culture de l'amélioration continue, former de nouveaux «Green Belts» et ainsi de suite. Une bonne pratique est née : la certification Green Belt.
En 2000, cette démarche se poursuit avec le Manifeste Agile. Reprenant l'esprit du Lean, une vingtaine de développeurs informatiques s'engagent à valoriser «les individus et leurs interactions», «la collaboration avec les clients» et «l'adaptation au changement».
Le Lean et l'Agile sont aujourd'hui reconnus par les entreprises qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

POURQUOI INTÉGRER LE LEAN ET L'AGILE DANS SON ORGANISATION ?

Notre relation au travail change, ainsi que notre façon de travailler : "65% des enfants de la maternelle auront un emploi qui n'existe pas actuellement". **Tout est en cours d'invention et création : "l'ensemble de nos secteurs économiques est en train d'inventer les compétences qui feront son avenir"** .
Les processus de gestion de l'information sont plus fluides, plus simples, plus pertinents. Il y a maintenant pléthore d'opportunités de croissance comme il n'en avait pas existé depuis la révolution industrielle. Le risque est que ces opportunités se transforment en :

- «Mince, on ne l'a pas vu venir»,
- «Zut, on a mis une année à délivrer le projet»,
- «Ah bon ?!? On n'était pas au courant».

Les chefs de projet et les managers d'équipes sont confrontés à ce délicat équilibre : délivrer rapidement, satisfaire l'utilisateur au meilleur coût.
Les modes de management et de gestion de projets hérités de la révolution industrielle peuvent-ils répondre à cette réalité ? Le cycle en V et son effet tunnel sont-ils adaptés à ce contexte ? Comment transformer ses idées en concept puis en produit viable à temps ? Comment gérer les imprévus ? Et comment s'adapter rapidement et efficacement pour transformer les contraintes et les aléas en opportunités ?

LE DU LEAN AGILE À L'ISFA

A l'intention des futurs ou actuels dirigeants, managers, chefs de projet / mission ou chefs d'équipes, le DU Lean Agile de l'ISFA, qui ouvre avec sa première promotion en janvier 2018, répond à ces questions sous l'angle méthodologique et organisationnel. Alternant éclairage théorique, expériences de praticiens et conduite d'un projet en entreprise permettant l'obtention de la certification Green Belt, le DU Lean Agile se concentre sur les aspects opérationnels tout en permettant une prise de distance sur les pratiques et les outils disponibles en matière de gestion de projet, d'animation d'équipe, de résolution de problème et de pilotage des processus.

Auteur : Damien BONHOMME, co-responsable pédagogique du DU Lean Agile avec Denis CLOT

LE DIPLÔME D'ACTUAIRE DE LYON

87 ANS, TOUJOURS MODERNE ET AGILE

Créé par décret présidentiel du 4 juin 1930, le Diplôme d'Actuaire de Lyon permet à ses titulaires d'adhérerà l'Institut des Actuaires.

Dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat) reconnu internationalement, la formation d'actuaire de l'ISFA s'appuie sur le Master Actuariat qui reste néanmoins insuffisant pour assurer l'ensemble des blocs de compétences à maîtriser pour obtenir le statut d'Actuaire.

L'obtention du Diplôme d'Actuaire, en complément du Master, et dès lors nécessaire.
Afin de faire reconnaître cette réelle distinction entre le Master Actuariat et le Diplôme d'Actuaire, l'ISFA vient de demander que ce dernier soit à nouveau inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), comme c'était le cas avant la mise en place du LMD.

L'existence du Diplôme d'Actuaire hors LMD apporte en outre une plus grande réactivité pour mettre en place des évolutions du métier (techniques, réglementaires, nouveaux produits, ...). D'une année sur l'autre, nous pouvons modifier le Diplôme d'Actuaire alors qu'un diplôme de master est accrédité et figé pour 5 ans.

Ainsi, sur les 4 années que dure la formation, le Diplôme d'Actuaire de Lyon couvre l'ensemble des domaines suivants, afin de satisfaire au Core Syllabus européen et international :

- Mathématiques et optimisation
- Probabilités et calcul stochastique
- Statistiques et analyse des données
- Informatique
- Droit
- Economie
- Comptabilité et analyse financière
- Finance
- Tarification, modélisation
- ERM
- Assurance vie
- Assurance non-vie
- Anglais
- Stages et professionnalisme

Présents parmi ces modules, les éléments suivants sont particulièrement spécifiques au Diplôme d'Actuaire et ne se retrouvent pas dans le Master Actuariat :

- Découverte de l'assurance et de l'actuariat
- Droit du contrat d'assurance, droit du travail et de la protection sociale
- Produits, réglementation et comptabilité
- Prévoyance collective
- Générateurs de scénarios économiques

Commission Nationale de la Certification Professionnelle

- Stratégie
- Réglementation prudentielle bancaire
- Gestion d'actifs et gestion actif-passif
- Comportement économique et stratégie concurrentielle

auxquels s'ajoutent le Mémoire d'actuaire (soutenu devant un jury comportant des membres de l'Institut des Actuaires) et l'exigence d'un niveau B2 en anglais.

Il s'agit donc une formation complète, résolument moderne, et permettant une grande réactivité.
L'apport des intervenants professionnels dans cette formation est fondamental et garantit en outre la qualité des compétences acquises.

Nous espérons que ce dossier de dossier de reconnaissance RNCP aboutira rapidement.

APRÈS L'ISFA, LA CRÉ
DEUX CABINETS FÊTENT LEURS 20
RÉCITS D'ACTUAIRES ENTREPR

ANNE MARION, PRÉSIDENTE ET FONDATRICE, ACTUARIELLES

ISFA 1989

ACTUARIELLES

COMMENT J'AI CRÉÉ ACTUARIELLES ?

Entreprendre est un état d'esprit qui n'est pas lié à l'actuariat. La volonté de rester indépendante est le moteur de la création d'entreprise.

Le conseil en actuariat a pour moi coulé de source dès lors que je suis devenue actuaire. Aujourd'hui, j'envisage de créer un cabinet de formation de formateurs. J'ai choisi ce qui était le plus naturel pour moi.

L'ISFA a bien entendu été fondamentale dans mon choix car elle m'a offert une formation de base et des compétences techniques pour exercer mon métier d'actuaire-conseil. Quant aux aptitudes relationnelles et commerciales, essentielles à l'entreprenariat, je les ai acquises sur le terrain. Je suis cependant ravie de constater que l'ISFA ait intégré, dans le cursus, des éléments de communication pour les étudiants.

COMMENT RESTER MOTIVÉE ?

En 20 ans d'expérience, la première difficulté à surmonter est de conserver l'enthousiasme et, ce, même dans les moments difficiles.

Paradoxalement, ce qui permet de rester motivé tient au fait que, pour un actuaire, il est facile de trouver un emploi salarié. En effet, les entreprises apprécient le passage par la case création d'entreprise.

FAUT-IL CONSEILLER L'ENTREPRENEURIAT À UN JEUNE ACTUAIRE ?

Il me semble délicat de conseiller d'entreprendre à quiconque car il s'agit d'une motivation intrinsèque et strictement personnelle mais je serais enchantée d'en témoigner à ceux qui seraient tentés par l'aventure…

ATION D'ENTREPRISE
ANS
ENEURS

PIERRE ARNAL, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ACTUARIS

ISFA 1992

QUELLES ÉTAIENT VOS MOTIVATIONS POUR VOUS LANCER DANS L'AVENTURE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET DE L'ACTUARIAT CONSEIL ?

«Actuaris a été créé en 1997, et j'ai rejoint le cabinet en 1999. Je me considère donc comme un "semi-entrepreneur" puisque je n'ai pas directement participé à l'acte fondateur. Dans votre question, c'est définitivement le mot aventure qui me parle le plus. Cette soif d'aventures, qui m'a fait hésiter un temps entre une carrière militaire, l'univers de la montagne ou l'actuariat, m'a amené à rejoindre une société en création, à une époque de "tous les possibles". Avant 2000, le conseil en actuariat et l'édition de logiciels experts étaient peu développés en France, et les chantiers réglementaires, techniques ou financiers qui se profilaient dans le secteur de l'assurance laissaient entrevoir un champ d'action gigantesque pour des prestataires à forte valeur ajoutée.»

QUELS SONT LES ÉCUEILS À ÉVITER ?

«Ils sont tellement nombreux qu'il est impossible de les énumérer. Ils guettent l'entrepreneur dans tous les domaines : la gouvernance de l'entreprise, le management, la relation client, le choix des modèles d'affaires... Les principaux écueils, dans notre profession qui connaît une situation de forte activité depuis longtemps, sont liés à la tentation de la stratégie à court terme qui est un frein fatal aux investissements, à l'innovation, au développement des carrières des consultants.»

QUELS SONT LES 3 CONSEILS QUE VOUS DONNERIEZ AUX FUTURS CRÉATEURS ?

«Voici ceux qui me paraissent prépondérants pour les futurs créateurs dans le secteur du conseil ou des activités de service à forte valeur ajoutée :

- Consacrez votre énergie sans compter à recruter les talents
- Consacrez votre énergie sans compter à garder les talents
- Consacrez votre énergie sans compter à créer l'initiative, le partage et l'agrégation des savoirs : une entreprise performante est tout sauf une juxtaposition d'individus.»

LE BILAN PERSONNEL DES 20 ANS

«Indépendamment du succès d'Actuaris en France et du Groupe Addactis sur un plan international, il est très positif. Ma plus grande fierté est d'être entouré d'une équipe d'exception qui entretient au quotidien une émulation intellectuelle de premier plan et une ambiance unique, composée de convivialité, de curiosité, d'humour et de respect. J'ai également beaucoup de plaisir à évoluer dans le secteur de l'assurance, qui est à la fois très riche par ses transformations depuis 20 ans, et peuplé de professionnels de grande qualité.»

L'ISFA ET

ET SES FORMATIONS
SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL
ET SON LABORATOIRE DE RECHERCHE
ON ENVIRONNEMENT
OCIO ÉCONOMIQUE
FOCUS THÉMATIQUES

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE : UNE OPPORTUNITÉ GAGNANTE

FRANÇOIS-XAVIER CHAMOULAUD
En mobilité au John Von Neumann Institute, Ho Chi Minh Ville, Vietnam

Vivre et étudier au Vietnam, c'est adopter un nouveau style de vie et une culture totalement différente, que ce soit au niveau de la pensée, des mentalités, ou de la vie de tous les jours.

C'est aussi une manière d'appréhender autrement notre rapport avec le monde qui nous entoure au quotidien.

L'enseignement au Vietnam est totalement différent, il y a très peu de cours magistraux mais cela demande une très forte implication personnelle et beaucoup d'autonomie pour

mettre en pratique les connaissances enseignées. L'approche des mathématiques est aussi très pratique, contrairement en France où l'on étudie beaucoup la théorie avant d'appliquer.

Même si l'anglais n'est pas pratiqué par l'ensemble de la population vietnamienne, nos cours sont en anglais et cela permet d'approfondir nos compétences à l'oral.

Je conseille fortement d'essayer d'organiser son voyage à l'avance, et de se renseigner pour éviter toute mauvaise surprise. Néanmoins, n'hésitez pas à compter sur les locaux ou les anciens pour vous donner des conseils. Et surtout, foncez, car c'est une expérience unique que vous ne ferez peut-être qu'une fois dans votre vie.

Et si le risque était votre meilleure opportunité de grandir ?

The better the question.
The better the answer.
The better the world works.*

* Une question pertinente. Une réponse adaptée. Un monde qui avance.

EY
Building a better working world

© 2017 Ernst & Young et Associés. Tous droits réservés. Studio graphique France 1707SG506. ED : 20/04/2018

LÉO TONDOLO
En mobilité au John Von Neumann Institute, Ho Chi Minh Ville, Vietnam

Je réalise actuellement mon premier semestre de M1 à l'étranger et plus particulièrement à l'Institut John Von Neumann situé à Hô Chi Minh au Vietnam. Les raisons d'effectuer une mobilité internationale sont différentes selon les personnes. Pour ma part, c'est surtout le fait de pouvoir étudier d'une autre méthode qu'en France et de suivre les cours en anglais qui m'a poussé à choisir la mobilité. De plus, on peut voir la mobilité internationale comme une étape à part entière du cursus ISFA, école qui est tournée vers l'international. Le fait de partir est aussi pour moi un plus pour la suite de notre formation et pour notre futur métier.

Premièrement, je pense qu'il ne faut pas avoir peur de partir à l'étranger à cause des cours dispensés en anglais : nos anciennes formations nous assurent un niveau amplement suffisant pour suivre les cours en anglais. La seule difficulté se situe au départ et consiste à se familiariser avec le vocabulaire mathématique.
Deuxièmement, le fait de suivre une autre méthode d'enseignement nous permet d'avoir une ouverture d'esprit sur ce qui se fait ailleurs qu'en France et peut nous aider pour aborder les problèmes différemment. Par exemple, au Vietnam, les cours sont essentiellement axés sur la pratique et non la théorie comme en France. Cela nous permet de nous concentrer sur les points les plus importants en pratique et de les appliquer plus aisément mais demande par conséquent de travailler tout seul pour la partie théorie afin de bien maîtriser toutes les notions.
Pour finir, il faut quand même parler du Vietnam. Si vous avez la chance de partir en mobilité, je vous conseille vivement de choisir le Vietnam. C'est un pays très riche, que ce soit au niveau de la culture, des paysages, de la gastronomie ou bien du côté humain.

THOMAS COLONNEAUX
En mobilité à l'Université de Montréal, Canada

Je suis avec Maël Querlioz en échange à l'université de Montréal (UdeM)
Les cours ont commencé le 4 septembre, durant toute la semaine précédente, il y avait des animations et des réunions de rentrée. Nous avons rejoint un groupe nommé UdeMonde regroupant les étudiants internationaux où nous avons rencontré de nombreuses personnes. Pour ce qui est administratif, un bureau spécialisé pour les élèves internationaux est à notre disposition.
Cette expérience nous permet de nous ouvrir aux autres, nous faisons de nombreuses rencontres avec des personnes de différentes cultures. Nous découvrons aussi un autre modèle universitaire, qui se rapproche plus de celui des USA.
Je conseille à toutes les personnes curieuses et avides de découvertes d'effectuer ce semestre à l'étranger.
Thomas et Maël

GUILLAUME LANG
En mobilité à l'Université de Waterloo, Ontario, Canada

Je suis actuellement dans l'université de Waterloo. L'intégration s'est très bien passée. Pendant l'intégration nous avons découvert cette nouvelle culture, très proche de ce que l'on peut voir sur les universités américaines. De nombreux événements étaient organisés et chacun d'entre eux était spectaculaire, étant donné qu'il y a 40000 étudiants sur le campus.
Étudier au Canada me permet d'être plongé en permanence dans un environnement anglophone, de faire face à un nouveau mode d'enseignement et de rencontrer beaucoup d'étudiants qui sont également en échange et provenance de toute l'Europe.

Cette expérience enrichit mon parcours universitaire car l'université de Waterloo est très reconnue dans le domaine de l'informatique, les cours sont en anglais, et la façon d'étudier est différente.
Les conseils que je donnerais aux étudiants qui partiront dans les années à venir sont de profiter un maximum sur place (en organisant des voyages les week-ends avec les autres étudiants en échange et en participant aux événements créés par l'université), et de parler aux étudiants qui ont choisi la mobilité les années précédentes avant de partir.

GUILLAUME ALLEMONIERE
En mobilité à l'Université McMaster, Hamilton, Ontario, Canada

En plus de nous proposer des cours de qualité en lien avec notre formation d'actuaire, l'université McMaster nous offre la possibilité de rencontrer d'autres étudiants étrangers des quatre coins du monde. J'ai notamment eu cette opportunité pendant la semaine d'intégration où j'ai pu faire un voyage en canoë pendant quatre jours et découvrir l'Algonquin Park de l'Ontario.

En outre, le cadre naturel entourant l'université McMaster permet de faire des randonnées et de la course à pied entre le campus et la ville d'Hamilton. Le sport fait partie de la culture de l'université avec diverses infrastructures mises à la disposition des étudiants (terrains de football, piste de course, salle de musculation, mur d'escalade, etc.).
En ce qui concerne l'organisation des cours, l'anglais ne me pose pas de difficultés pour les comprendre et nous avons du temps libre pendant la journée pour nous permettre de travailler certaines parties d'un cours en autonomie. De plus, les professeurs sont à notre disposition pour répondre à nos questions. Tout est prévu pour aider l'étudiant à réussir. En dehors des cours, nous avons la possibilité d'assister à des conférences et des séminaires présentés par des chercheurs, employés d'entreprises … Les sujets présentés sont en lien avec nos formations.

C'est une autre manière d'étudier et de comprendre l'intérêt de nos études pour notre future carrière d'actuaire.
Enfin, partir à l'étranger nécessite une certaine organisation pour prendre contact avec l'université d'accueil, préparer le voyage, se repérer une fois sur place, visiter le pays, etc.

Partir au Canada n'est pas seulement une expérience dans mes études. C'est aussi une expérience enrichissante dans ma vie personnelle.

BRIEUC PLURIEN
En mobilité à l'Université de Laval à Québec city, Québec, Canada

Je n´ai eu aucune difficulté à m´adapter étant donné que je suis dans la zone francophone du Canada (ce qui est moins bien pour l´anglais). L´université de Laval c´est plus de 40 000 étudiants, il y a énormément d´associations qui proposent beaucoup d´activités en début d´année pour aider les étudiants à s´intégrer. Personnellement j´ai participé à tous les barbecues proposés, j´étais devenu le vieux briscard pour ce genre d´évènement. De plus, je loge actuellement dans une résidence universitaire, les cuisines sont installées au rdc. C´est très convivial de se retrouver tous les soirs pour «souper» avec des étudiants de nationalités variées.

Sur le plan social, j´ai rencontré beaucoup de personnes d´horizons différents (études/nationalité), c´est très sympa ! Sur le plan culturel, c´est enrichissant de découvrir une nouvelle culture. Les canadiens sont très accueillants et, niveau gastronomie, je me suis cantonné à la poutine !

Sur le plan académique, la pédagogie est totalement différente ici. On a 15 heures de cours par semaine, mais ces derniers nécessitent pas mal d´investissement personnel. Après, si on travaille correctement, il est facile de trouver le temps pour voyager : la prochaine destination c´est Cuba ! Enfin, pour me préparer au mieux au métier d´actuaire il est important d´avoir un regard différent sur mon futur métier. En effet, les problématiques dans le domaine de l´assurance au Canada sont différentes et nécessitent donc des solutions adaptées, même si les modèles sont les mêmes.

Si je devais donner des conseils aux étudiants qui choisiront la mobilité à l´avenir, je leur dirais qu´ils ont deux choix possibles :
- Partir en zone francophone : Le Canada, la Suisse et Lyon : découverte de nouveaux paysages, de nouvelles pédagogies, … malgré tous les avantages que procurent de telles destinations, l´anglais reste essentiel.
- Partir en zone anglophone : Canada hors Québec : regroupe tous les avantages cités précédemment avec l´anglais en plus.

LUDOVIC LAMISSE
En mobilité à l'université de Waterloo, Ontario, Canada

Je suis actuellement en échange à l'Université de Waterloo, en Ontario au Canada. L'intégration sur place s'est très bien passée, la partie organisée par l'Université était assez classique et studieuse dans la forme. Cependant celle organisée par l'ensemble des étudiants étrangers dans la résidence dans laquelle je vis a été beaucoup plus festive ! Les méthodes de travail sur place sont très différentes, ce qui oblige à s'adap-

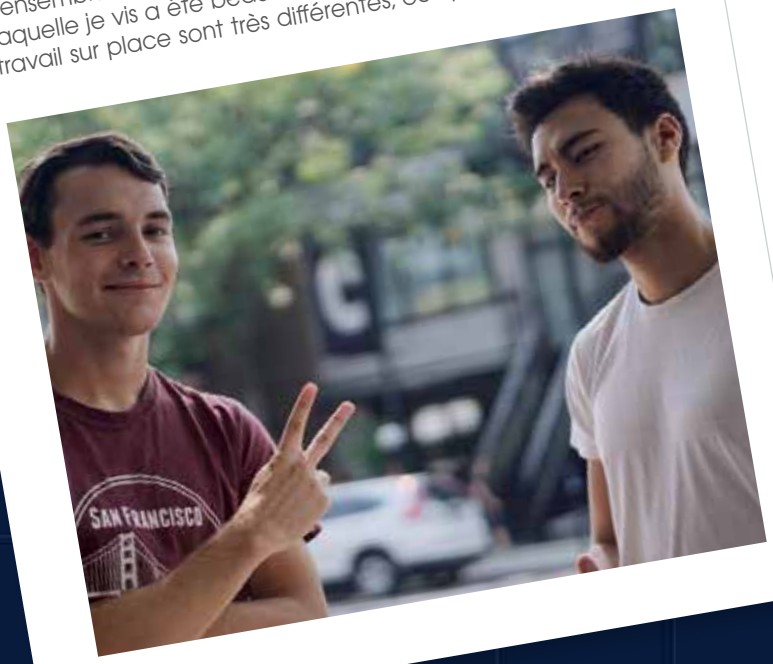

ter, à être plus flexible et par conséquent à développer d'autres capacités. Partir à l'étranger, à Waterloo en tout cas, est une réelle expérience. Outre les progrès évidents en anglais, le fait de vivre constamment au contact d'étudiants non français permet de découvrir les différentes cultures à travers leur vie au quotidien.
Finalement si je devais donner quelques conseils à un étudiant intéressé par la mobilité à Waterloo ce serait évidemment d'être capable de se débrouiller en anglais, mais surtout de ne pas avoir peur d'aller vers les autres car ce sont eux qui rendent cette expérience inoubliable.

ADDACTIS Group
Risk Management Companies

LET'S IMAGINE OUR FUTURE TOGETHER

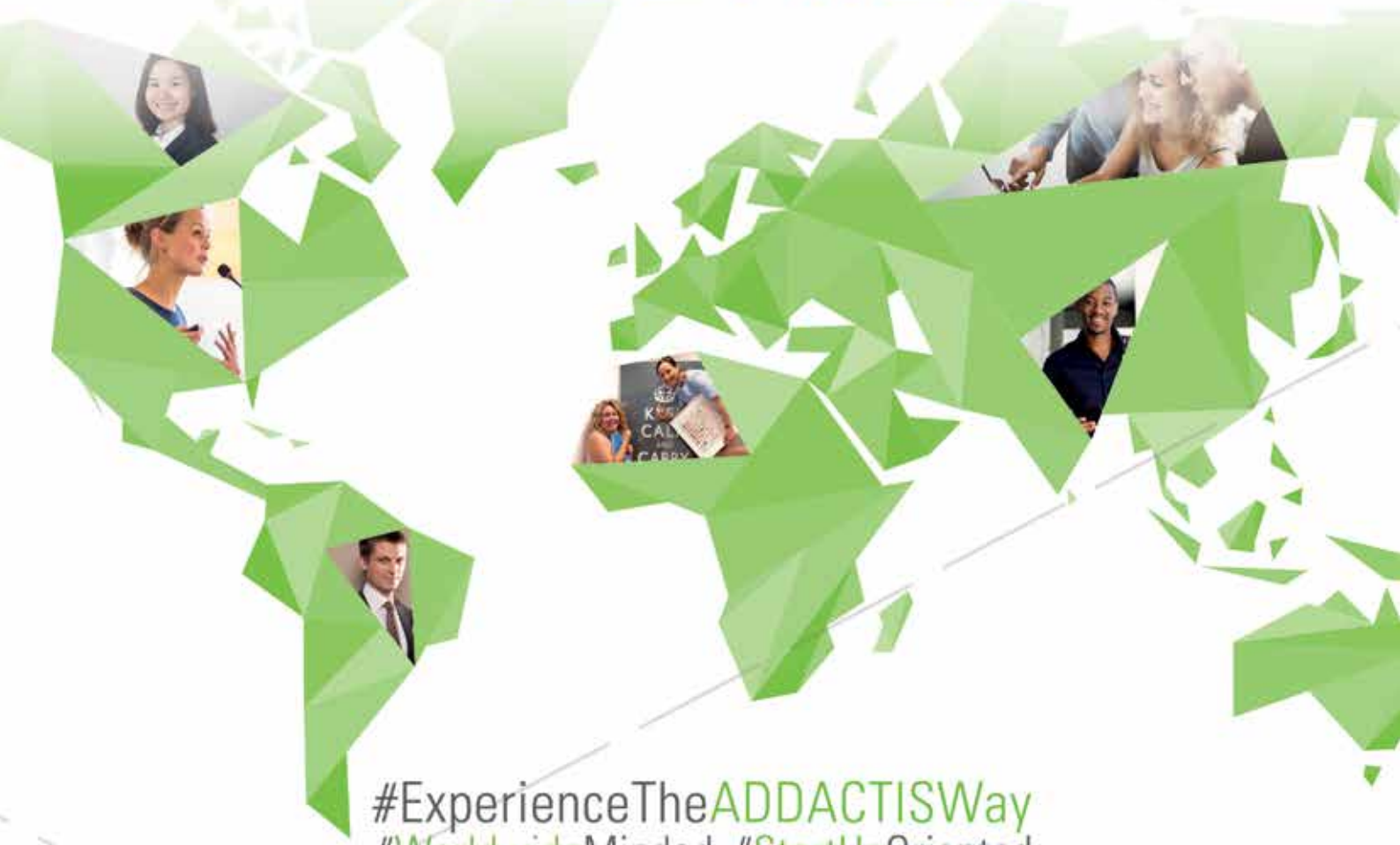

#ExperienceTheADDACTISWay
#WorldwideMinded #StartUpOriented

When do you join us?
ADDACTIS Group offers numerous opportunities of exciting jobs in France, Europe or Worldwide for dynamics profiles who desire to go beyond.
Come with your enthousiasm, your ideas, your assets!
You don't have to be crazy to work with us, we'll train you ;)

FOLLOW US!

@ADDACTISGroup
@AddactisGroup
ADDACTIS Group
ADDACTIS GROUP

ABIDJAN
OUVERTURE D'UN DOUBLE DIPLÔME AVEC L'ENSEA

L'ISFA s'associe à l'ENSEA pour le développement d'un double diplôme en actuariat à Abidjan à compter de l'année universitaire 2017-2018 !

L'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan a ouvert il y a une quinzaine d'années une voie de spécialisation en Finance en 3 ème année de sa Division "Ingénieur Statisticien Economiste" (ISE).

L'ENSEA a ainsi, durant ces 15 dernières années, contribué à la formation de cadres à destination des secteurs des banques et des assurances pour toute la région d'Afrique du Centre et de l'Ouest. Toutefois, consciente de la demande grandissante en cadres qualifiés en actuariat, matérialisée d'une part par les besoins importants des compagnies d'assurances en zone CIMA et, d'autre part, par le nombre élevé de ses anciens élèves ayant recours à des formations complémentaires en actuariat, l'ENSEA a formulé la volonté d'étoffer son offre de formation en actuariat au niveau Master. C'est dans ce but que s'organise notre collaboration.
Ce projet vise principalement à améliorer la qualité et la visibilité de la Recherche en actuariat au niveau local (zone CIMA), accroître la reconnaissance internationale de l'ISFA et de l'ENSEA, et adapter l'environnement technologique aux besoins de la formation, de la recherche et de l'administration en Afrique de l'Ouest (l'ENSEA est une école dite "régionale"). Le renforcement des enseignements est organisé de façon à atteindre les deux objectifs que sont la couverture des standards internationaux fixés par l'Association Actuarielle Internationale (AAI), et la réponse aux besoins spécifiques des secteurs des banques et des assurances des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Pour cela, le projet intègre également une collaboration avec l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INPHB) de Yamoussoukro.

De plus, une offre de formation continue sera rapidement mise en place et permettra une intégration plus rapide des bonnes pratiques actuarielles, financières et de gestion de risque. La formation continue permettra, par le contact privilégié avec le monde professionnel, de mieux appréhender les besoins des praticiens et d'adapter en fonction la formation initiale. En contribuant à une sensibilisation des décideurs du secteur des assurances et des banques, la formation continue devrait également conduire à une amélioration de l'employabilité des diplômés de la formation initiale en actuariat.

Enfin, grâce à ce double diplôme, l'ENSEA et l'ISFA entendent renforcer les capacités en techniques actuarielles des directions d'assurance de la Région globalement et de la Côte d'Ivoire en particulier. En effet, dans le cadre de leur développement, les secteurs des banques et des assurances en zone CIMA font face à des problématiques qui sont très spécifiques et propres à l'Afrique (développement de l'assurance vie, évolution de la réglementation, défis technologiques, data management pour n'en citer que quelques uns). Il s'agit, via le développement de la Recherche notamment, de mettre en place un cadre permettant d'identifier ces besoins, d'y trouver des réponses, et de développer des solutions adaptées.

Auteur : Xavier MILHAUD, responsable pédagogique de la formation à Abidjan

ACTUARIELLES

CABINET DE CONSEIL EN ACTUARIAT

14 rue René Leynaud 69001 Lyon

Tél. 04 78 28 59 44 - actuarielles@actuarielles.com - www.actuarielles.com

L'ISFA & L'UNIVERSITÉ DE ST-JOSEPH DE BEYROUTH, AU LIBAN

LE POINT SUR 12 ANS D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Courant novembre 2017, Nicolas LEBOISNE, Anne EYRAUD-LOISEL, Yahia SALHI et Stéphane LOISEL ont effectué une visite à Beyrouth pour faire le point sur le partenariat entamé en 2005 entre l'Université Saint Joseph et l'ISFA, apporter les derniers ajustements liés au passage à la nouvelle maquette de la formation d'actuaire concomitante à l'avènement du Master Actuariat, et promouvoir la formation auprès du marché assurantiel et financier libanais. Lors d'une conférence organisée à l'occasion du vingtième anniversaire de la faculté des sciences de l'Université Saint Joseph et placée sous le haut patronage de la commission de contrôle des assurances libanaises, la délégation de l'ISFA a pu affiner sa compréhension des besoins du marché libanais et mieux faire connaître notre formation d'actuaire à de nouveaux acteurs qui n'en avaient qu'une vision imparfaite et incomplète.

Un rendez-vous avec le directeur de la banque Audi a également permis de mieux cerner les enjeux et les risques propres au marché financier libanais et à celui de la région, dans un contexte géopolitique incertain. Des rendez-vous et conférences à destination des étudiants et anciens étudiants libanais de l'ISFA ont complété le programme intensif de ce séjour, marqué également par l'hospitalité chaleureuse de nos collègues libanais.

ET APRÈS LA FORMATION D'ACTUAIRE À ST JOSEPH, UNE THÈSE AU LABO SAF

Depuis la création du master "sciences actuarielle et financière"à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (en convention avec l'Institut de Science Financière et d'Assurances), trois anciens étudiants ont poursuivi par une formation doctorale au sein du laboratoire de Sciences Actuarielle et Financière. Elias KARAM a soutenu sa thèse "Mesure et gestion du risque opérationnel en assurance et finance" sous la direction de Frédéric PLANCHET en 2014, Rudy DACCACHE a soutenu sa thèse "Interest rate and liquidity risk management for Lebanese commercial banks" sous la direction de Christian ROBERT en 2014.

Et tout récemment, en septembre de cette année, Mabelle SAYAH a soutenu sa thèse "Understanding some new Basel III implementation issues for Lebanese Commercial Banks " sous la direction de Christian ROBERT. Ils ont tous les trois travaillé pendant leur thèse alternativement 6 mois en France au laboratoire et 6 mois dans la plus grande banque Libanaise, la Banque Audi.

Auteurs : Stéphane LOISEL, Responsable développement international ISFA & Christian ROBERT, Directeur Laboratoire SAF

Visite de l'ISFA à l'Université Saint Joseph à Beyrouth, novembre 2017.

Elias KARAM et Rudy DACCACHE

“ MON EXPÉRIENCE DE THÈSE AU LABO SAF

Avant de commencer mon parcours universitaire, j’ai connu l’actuariat comme un domaine de nouveauté sur le marché qui nécessite des compétences dans plusieurs sujets bien intéressants : utiliser les maths, les proba et les stats afin de concrétiser un risque me semblait comme un job dans lequel je me réjouirais à long terme. J’ai initiée mes études au Liban, à l’université Saint Joseph, Faculté des sciences (FS) par une licence en mathématiques puis un master en Sciences Actuarielles et financières.

Ma faculté m’a permis une grande opportunité qui est celle de commencer ma collaboration avec l’ISFA. Avec quelques modifications à mes travaux de recherche j’ai pu avoir mon adhésion à l’institut des actuaires et, étant vraiment intéressée par ce profil de recherche en actuariat, j’ai commencé une thèse au sein du labo SAF à Lyon dans le cadre d’une codirection entre l’ISFA et la FS. Apres trois ans de recherche, et l’obtention de mon titre de docteur, je me trouve assez satisfaite de ce parcours : l’expérience d’observer la façon de faire dans un pays hors du mien m’a permis d’élargir mes ambitions et de participer davantage au développement de la recherche au sein de mon propre pays. L’expérience de formation d’actuariat à l’ISFA procure le privilège de son histoire et son rôle comme pionnier sur le marché, l’expérience de la recherche m’a procuré une vision globale dans plein de domaines dans le cadre des cours fournis par l’école doctorale et une vision micro sur mon sujet de thèse.
Niveau professionnel, la thèse m’a permis de m’insérer dans les domaines que je visais : je me retrouve aujourd’hui au Liban avec un poste d’enseignant vacataire à l’USJ et un poste d’actuaire dans la banque Audi en tant qu’associée spécialisée en risque de crédit. Niveau personnel, le travail de recherche m’a permis de développer beaucoup plus mes traits de patience et d’attention aux détails.

Enfin cette expérience s’est déroulée dans le cadre sympa et accueillant du labo SAF à Lyon. Merci aux enseignants, doctorants et personnel administratif, à qui je suis vraiment reconnaissante ! ”

Auteur : Mabelle SAYAH

L'ISFA

L'ISFA ET

L'ISFA

L'ISFA ET SO

SO

L'ISFA ET SES

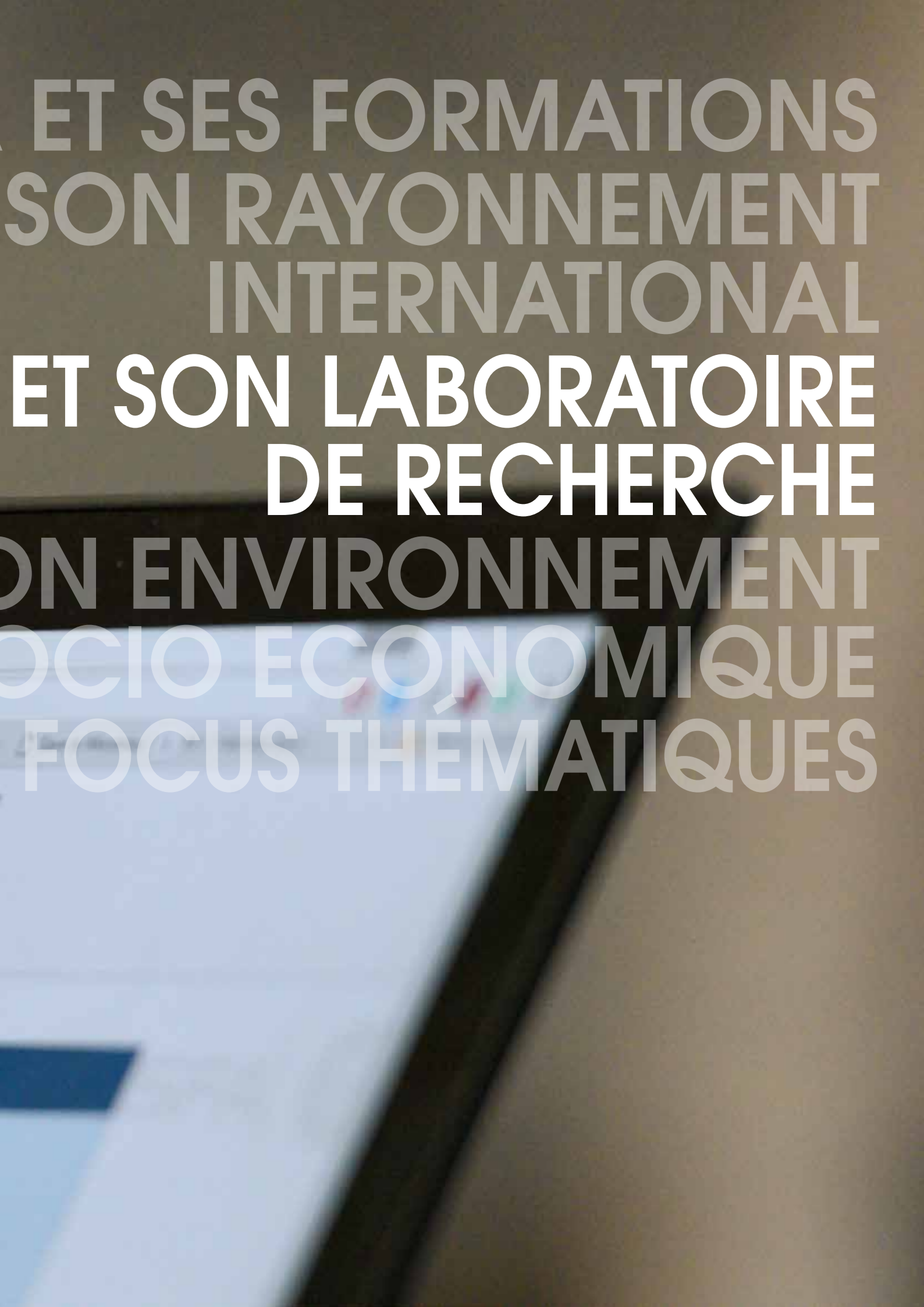

ET SES FORMATIONS
SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL
ET SON LABORATOIRE DE RECHERCHE
ON ENVIRONNEMENT
OCIO ECONOMIQUE
FOCUS THÉMATIQUES

Accompagnement

fraeris

ACTUAIRES & EXPERTS

Conseil

Confiance

Plus qu'un prestataire, un partenaire !

transparence

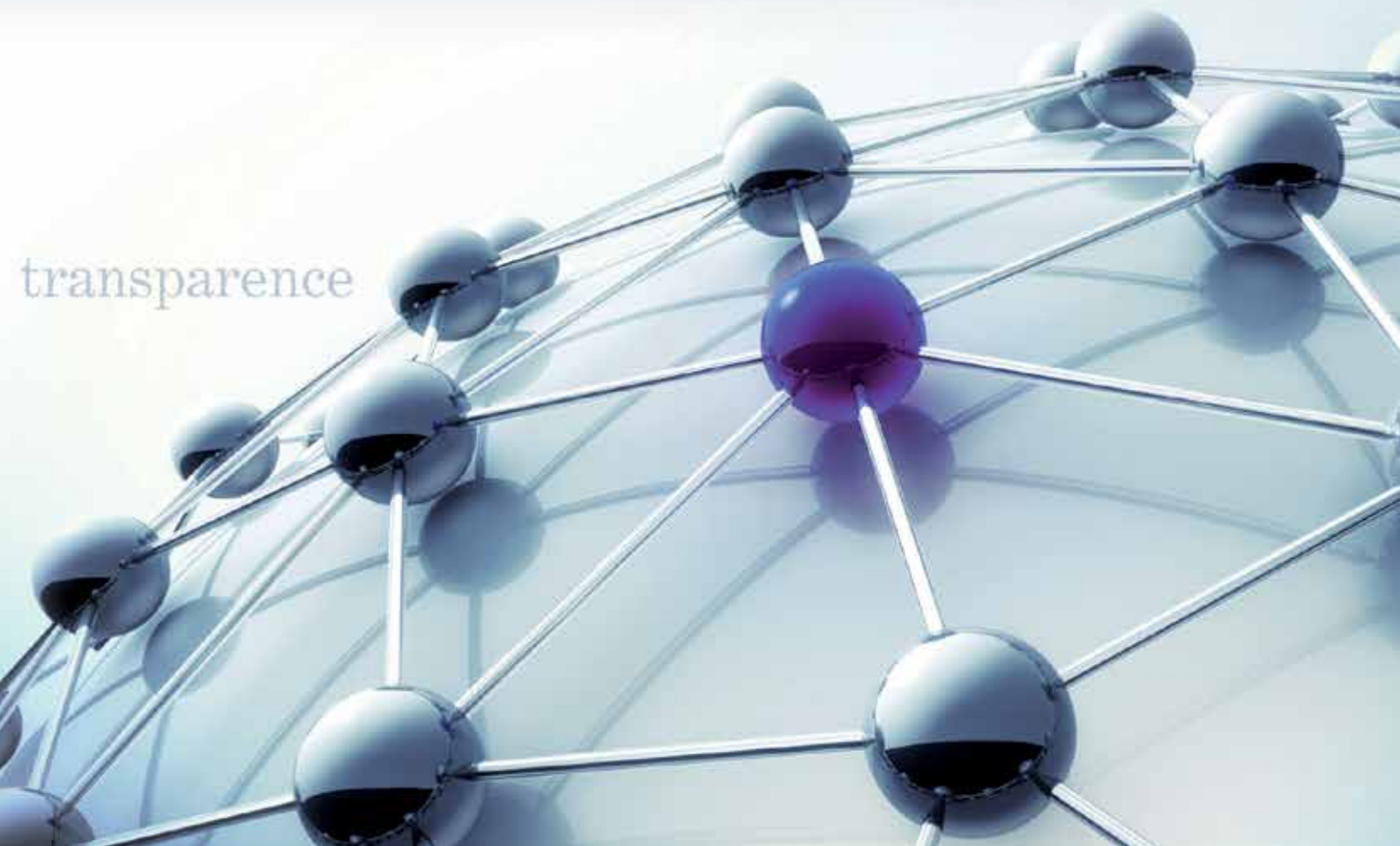

LA CHAIRE DAMI
ACTUALITÉS

CHAIR OF EXCELLENCE

Data Analytics & Models for Insurance

BNP PARIBAS CARDIF | LABORATOIRE SAF SCIENCES ACTUARIELLE & FINANCIÈRE

LES PETITS DÉJEUNERS THÉMATIQUES DE LA CHAIRE

Le 28 novembre 2017, la chaire DAMI organise son dernier rendez-vous trimestriel de l'année sur les « Méthodes de provisionnement individuel à l'aide du Machine Learning », présenté par Christian Robert (Co-responsable scientifique de la chaire) et Maximilien Baudry (Doctorant de la chaire).

Les petits déjeuners thématiques précédents ont accueilli les présentations suivantes :

- "Marking to Market versus Taking to Market" par Guillaume Plantin, Sciences Po Paris, le 27 juin 2017
- "Approches prédictives et personnalisées dans le digital" par Sébastien Loustau, le 28 mars 2017. Il a été question de Machine learning et online learning au service du ciblage prédictif, de la détection de leaders d'opinion, … à travers deux cas d'étude : la segmentation client en temps réel et la détection de communauté dans un réseau.

3 À 4 RENDEZ-VOUS ANNUELS, LE MARDI

Le format : 8h30 accueil café
9h-10h30 :
conférence et questions
Lieu :
BNP Paribas – Rue Bergère – Paris
Ouvrent droit aux points PPC
Suivre l'actu sur www.chaire-dami.fr

RECRUTEMENT

Depuis la rentrée de septembre 2017, la chaire accueille un nouveau post-doctorant, Frank Cheng, sous la direction de Frédéric Planchet.

Le travail de recherche consiste à construire un déflateur intégrant les sources de risque financiers majeurs auxquelles l'assureur se trouve exposé (taux, action, crédit, inflation) et à décrire un cadre opérationnel pour le calcul de valeurs économiques de contrats d'assurance-vie dans un cadre réaliste, utilisable par un assureur pour les calculs qu'il réalise dans le cadre du pilier 1 de Solvabilité 2. Ce cadre opérationnel sera décliné à la fois d'un point de vue théorique, avec une description formelle du modèle et d'un point de vue pratique, avec une implémentation en R ou Python.

Bienvenue à Frank (Po-Keng) Cheng.

CONFÉRENCES & PARTENARIATS

31/07/2017 – 03/08/2017

WORKSHOP «STOCHASTIC PROCESSES - ACTUARIAL SCIENCE AND FINANCE»

Vietnam

Ce workshop a réuni des chercheurs spécialistes de la théorie des probabilités, travaillant sur des applications en assurance et en finance. Il a donné lieu à des échanges scientifiques entre des participants de pays du monde entier : Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni, Singapour, Turquie et Vietnam.

La participation de professionnels de BNP Paribas Cardif, qui ont donné deux exposés, a permis d'avoir un retour précis sur les besoins de modélisation actuarielle et sur les applications concrètes des probabilités dans leur quotidien.
Le workshop a été conjointement financé par le VIASM, la chaire DAMI et la chaire Actinfo.

15/09/2017

WORKSHOP « LA DATA SCIENCE APPLIQUÉE À L'ASSURANCE ET À LA FINANCE »

Belgique

Ce workshop a été organisé dans le cadre de la chaire DAMI, en collaboration avec l'ISBA (Institute of Statistics, Biostatistics and Actuarial) de l'UCL Université Catholique de Louvain. Son objectif était de présenter des applications de Data Science à l'assurance et à la finance.

L'utilisation systématique de la Data Science devient un levier de croissance stratégique : Pour les banques et les compagnies d'assurance, les profits se matérialiseront par une accélération des processus décisionnels plus précis, ainsi qu'une satisfaction accrue des clients grâce à des offres et des services plus personnalisés.
Une centaine de personnes ont assisté à la conférence dont 28 académiques, 55 professionnels dont la majorité sont actuaires et travaillent dans des entreprises qui comptent sur le marché belge (Ageas, P&V, Axa, Ethias, DKV) et luxembourgeois (La Luxembourgeoise).

Il y avait également de nombreux consultants (EY, KPMG, Reacfin, Addactis Worldwide), quelques personnes en réassurance (Sécura-re) et une délégation de la Banque nationale de Belgique.

16/11/2017

PARTICIPATION À L'ATELIER «100% DATA SCIENCE» ORGANISÉ PAR L'INSTITUT DES ACTUAIRES

France

Christian Robert et Maximilien Baudry ont présenté les travaux de la Chaire DAMI sur les «Méthodes de provisionnement individuel à l'aide du Machine Learning».

Les montants des réserves des compagnies d'assurance constituent un élément important de leur bilan et une évaluation best-estimate est nécessaire. Ces montants sont généralement évalués à l'aide de modèles de niveau macro et sur des données agrégées dans des triangles en run-off. Au cours des dernières années, une littérature proposant des modèles d'évaluation à partir des données individuelles de sinistralités est apparue. Elle propose la plupart du temps des modèles paramétriques pour lesquels il est nécessaire de faire des hypothèses très fortes qui ne sont pas toujours simples à vérifier au regard des données.

Dans cet atelier, ils ont proposé des outils non paramétriques (apprentissage par machine principalement) pour estimer les réserves de type IBNR et RBNS pour chaque contrat d'assurance sous 'exposition' en incluant toutes les variables pertinentes liées au contrat, à l'assuré, ou au sinistre (expertise, paiements, ...).

Ces évaluations sont assez complexes à mettre en œuvre car la variable cible (sévérité des sinistres) est censurée à droite la plupart du temps. La performance de cette approche est évaluée en comparant les valeurs prédites avec leurs valeurs réelles sur un grand nombre de données simulées. Des comparaisons sont également proposées entre cette nouvelle approche individuelle et les méthodes agrégées classiques telles que Mack/Chain Ladder.

PREMIER HACKATON DATA A BLENDWEBMIX

UN ÉTUDIANT ISFA DANS L'ÉQUIPE GAGNANTE

Durant 2 jours, des équipes pluridisciplinaires issues de l'écosystème web, les équipes du groupe APRIL et d'autres partenaires parmi lesquels la Chaire DAMI, Keyrus et l'ISFA ont travaillé sur le thème de l'expérience client afin d'imaginer un parcours assurantiel qui soit encore plus simple et plus fluide.
L'objectif était de mettre à l'honneur la «data» sous toutes ses formes, en lançant le premier hackaton data sur des projets open source.

Fayçal Alami, étudiant en M2 Actuariat à l'ISFA raconte sa participation au projet vainqueur : WizYou Always with you

“ J'ai eu l'occasion de participer au Hackaton Data du BlendWebMix organisé par la cuisine du web, en partenariat avec April et IBM Bluemix. La thématique abordée était : «Comment améliorer l'expérience assuré ?»

Aussi, notre équipe a pu remporter le 1er prix, et cela, à travers sa solution : WizYou.
WizYou, est une solution à destination des séniors isolés, atteints, ou en rémission d'une maladie grave. En effet, avec le rallongement de l'espérance de vie –problématique de longévité-, de plus en plus de séniors souffrent d'isolement. Cette situation est d'autant plus pénible lorsqu'ils sont, ou ont été atteints d'une maladie grave.

WizYou repose sur deux services complémentaires :
Tout d'abord, une assistante vocale interactive : Scarlett, qui réagit aux instructions vocales qui lui sont données. Celle-ci repose sur une plateforme collaborative qui permet également l'accompagnement des séniors à travers des alertes : rappelant les rendez-vous médicaux, le renouvellement d'ordonnance, l'achat de médicaments… etc.

De gauche à droite, Dorian Cochard, Franck Descollonges, Stéphanie Dorléans-Furio, Fayçal Alami et Olivier Freund.

LE MOT “HACKATHON”

Il vient de l'association des termes “hacking” et “marathon” et désigne un événement où des groupes de développeurs volontaires programment de manière collaborative et intensive sur une courte période de temps. Depuis, le format a été adapté et élargi pour devenir un processus créatif fréquemment utilisé dans le domaine de l'innovation.

Ensuite, WizYou offre une relation de proximité personnalisée à travers un conseiller dédié pour un accompagnement au quotidien : Prise en charge des démarches administratives, mise à jour des calendriers…

Cette solution innovante permet donc d'améliorer l'expérience client auprès des assurés. Le métier d'assureur ne se limitera donc plus au remboursement des frais de santé, mais consistera aussi à accompagner les patients dans leurs parcours de soins et lors de leur rémission, changeant ainsi le rapport assuré-assureur. De plus, cette solution est tout à fait viable économiquement, étant donné son coût limité. Elle peut très bien être intégrée à un produit d'assurance santé, moyennant un surcoût limité.

Je suis ravi, d'avoir pu participer à ce Hackaton, aux côtés d'une équipe que l'on pourrait caractériser en deux mots : entente et complémentarité. Je tiens par ailleurs à remercier tous les intervenants, qui ont rendu cette aventure possible à savoir, les équipes de LaCuisineDuWeb, d'April, d'IBM Bluemix, mais aussi et surtout…l'ISFA et la Chaire DAMI qui ont soutenu l'évènement. ”

Auteur : Fayçal Alami, étudiant en M2 Actuariat

THERE IS A CRYSTAL BALL. IT'S CALLED MATH.

Milliman

IT TAKES VISION

COMPÉTITION KAGGLE QUORA LA SOLUTION GAGNANTE !

Kaggle et Quora ont récemment lancé une compétition de prédiction qui a rassemblé plus de 3300 équipes. 5 membres du Data Lab' de BNP Paribas Cardif ont entrepris de participer à la compétition en équipe (les DL guys) sur leur temps personnel. Constituée de Maximilien Baudry, doctorant Labo SAF / BNP Paribas Cardif, Sébastien Conort, Chief Data Scientist de BNP Paribas Cardif, tous deux membres de la chaire DAMI, ainsi que de Tung Lam Dang, Guillaume Huard et Paul Todorov, l'équipe a remporté la compétition !

Quora est un site internet de partage de connaissances qui permet à ses utilisateurs de créer/éditer/organiser des discussions sous forme de questions/réponses. Les questions que les utilisateurs posent portent sur tous les sujets, des dernières actualités aux problèmes d'ado en passant par du soutien en maths.
Lorsqu'un utilisateur ne sait pas que sa question a déjà été posée, soit parce qu'il n'a pas cherché au préalable, soit parce qu'il ne l'a pas trouvée, il arrive qu'une question soit posée une deuxième fois ; Cela crée des doublons de discussions, indésirables à la fois pour Quora et pour ses utilisateurs.

Le but du challenge était donc de détecter des questions doublonnées. Les données se présentaient sous forme de couples de questions (question 1, question 2), pour lesquels nous devions prédire si oui ou non, l'intention des deux questions était la même.

EXEMPLE DE NON-DOUBLON :

1/ What is the best book to learn english?
2/ What is the best book to learn french?

EXEMPLE DE DOUBLON :

1/ Do you believe there is a life after death?
2/ Is it true that there is a life after death?

Maximilien BAUDRY, doctorant au Labo SAF et membre de l'équipe gagnante, nous explique leur démarche en quelques mots :

“ Nous avons utilisé naturellement des techniques classiques de text-mining, comme des mesures de similarité entre chaînes de caractères, afin de quantifier la différence des deux questions, au sens syntaxique.

Nous avons ensuite utilisé des techniques de deep learning avec des architectures appropriées à l'état de l'art, auxquelles nous avons donné en entrée des word embeddings. Les "word embeddings" consistent à transformer chaque mot en un vecteur de grande dimension, dont les coordonnées sont déterminées de façon à respecter au plus l'aspect sémantique de chaque mot. Ainsi, si les deux questions sont proches sémantiquement, alors leurs vecteurs des mots les composant auront des coordonnées proches.

Enfin, nous avons exploité la façon dont les questions nous étaient présentées à l'aide d'un graphe, dont les nœuds représentent les questions et les arêtes représentent l'existence, dans la base de données, du couple de question.
L'idée est d'exploiter le fait qu'une question dupliquée sera très souvent comparée à d'autres questions, ce qui se traduit par un signal fort sur la connectivité des nœuds.
D'autre part, cela permet aussi, grâce aux composantes connexes du graphe, de détecter les thèmes abordés dans les questions.”

Auteur : Maximilien BAUDRY, Doctorant Chaire DAMI

Étudiants
Jeunes diplômés
Talents confirmés

WE'LL TAKE YOU FURTHER

ACTUARIS ouvre sans cesse de nouvelles voies pour décrypter les risques et aider les acteurs de l'assurance à prendre les bonnes décisions. Dans un monde qui ne cesse de se complexifier, ce sont l'excellence technique et l'intuition visionnaire qui font la différence. Et parce que cette capacité à challenger les conventions est essentielle, nous avons fait de la formation et du partage d'expériences notre priorité. Alors si vous avez, comme nous, l'âme d'un éclaireur, rejoignez-nous !

actuaris.com

ACTUARIS
ADDACTIS Group
Risk & insurance solutions

PARIS | LYON | BRUXELLES | MADRID | AMSTERDAM | BOGOTA | LUXEMBOURG

SAS au capital de 100 000 euros - NAF 7022 Z - RCS LYON 411 611 344
ACTUARIS, une société d'ADDACTIS Group - Crédit photo : Gettyimages©

LA CHAIRE PREVENT'HORIZON

INAUGURATION EN JANVIER 2018

Prevent'horizon, une Chaire d'Excellence qui mobilise 9 partenaires financiers, 2 laboratoires de recherche de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et un institut lyonnais de la prévention sur le sujet de la Prévention en Santé.

Le 6 juin 2017, les représentants des 9 partenaires économiques, 2 laboratoires de recherche HESPER et SAF, la Fondation du Risque de l'Institut Liouis Bachelier, l'Institut de le Prévention en Santé PRESAGE se sont réunis à Paris pour signer la convention de création de la Chaire d'Excellence Prevent'horizon

Ce programme de recherche d'envergure s'inscrit explicitement dans le cadre des enjeux que représente la soutenabilité d'un marché de la prévention qui puisse venir en complément ou en substitut du marché de l'assurance dans le domaine de la santé et de la prévoyance.

Co-dirigée par Jean-Louis Rullière, Professeur d'économie à l'UCBL (ISFA-SAF) et Anne-Marie Schott, Professeur de santé publique à l'UCBL et Directrice du Laboratoire HESPER, la Chaire se donne un horizon de 5 ans pour intégrer les modèles de la prévention en santé dans le calcul économique des acteurs de l'assurance.

LE MARCHE DE LA PREVENTION EN SANTE EST-IL SOUTENABLE ?

Alors que les dépenses de santé en France sont parmi les plus élevées des pays de l'OCDE (12% du PIB), le paradoxe veut que la France affiche, dans le même temps, une espérance de vie sans incapacité très inférieure à la moyenne européenne ainsi qu'une mortalité précoce évitable très élevée. Ces chiffres révèlent les limites d'un système de santé orienté quasi exclusivement vers une prise en charge curative et soulignent ainsi les enjeux que représente la prévention. Même si la France tend à mettre en place des mesures pour réorienter les efforts en direction de la prévention (loi de santé 2004, loi de santé 2015, Stratégie Nationale de Santé, etc.), ces dispositions législatives et réglementaires ne suffisent pas à orienter les comportements attendus dans le cadre d'une politique de prévention efficace.

C'est dans ce contexte que la Chaire Prevent'horizon répond à la nécessité partagée par tous les partenaires financiers et académiques d'évaluer dans quelles mesures la prévention en santé pourrait se concrétiser par des mécanismes incitatifs qui donneraient une réalité à la notion de marché de la prévention. L'enjeu consiste à induire les comportements propices à la réduction des risques plutôt que de recourir au système assurantiel de la couverture, et ainsi aller vers une solution gagnant-gagnant : l'assuré exposé à de moindre risques, l'assureur couvrant de plus faibles risques et la puissance publique devant moins souvent jouer le rôle de l'assureur de dernier ressort.

Pierre ARNAL, Directeur Général d'Actuaris - partenaire financier initiateur de la Chaire Prevent'horizon - qualifie ce vaste programme de recherche d'**«objectif ambitieux : fonder les bases scientifiques et économiques d'un modèle durable et légitime de prévention au sein de l'assurance»**. Il ajoute également que «l'enjeu majeur du secteur de l'assurance en prévoyance et santé est de sortir d'une position de simple agrégateur de risques ou de payeur aveugle en bout de chaine pour l'assuré».

DES AXES DE RECHERCHE QUI S'APPUIENT SUR LE MARKET DESIGN ET LE NUDGING

La réalisation de ces objectifs est conditionnée par la conception de mécanismes assurantiels qui garantissent la soutenabilité du marché de la prévention en santé. Les recherches et travaux menés dans le cadre de la Chaire Prevent'horizon contribuent au développement des outils nécessaires à la construction de ce modèle.

Deux axes de recherche principaux sont identifiés :

- L'existence d'une offre et d'une demande : contrairement aux idées reçues, dans bien des cas, soit l'offre, soit la demande, n'apparaissent pas spontanément car les incitations naturelles sont bloquées le plus souvent par des biais comportementaux. Il s'agira donc de caractériser les conditions d'existence d'un marché de la prévention en assurance santé ;
- La rencontre de l'offre et de la demande : derrière cet enjeu qui est resté longtemps trivial aux yeux des économistes, se pose la question du Market Design (tel qu'Alvin Roth, prix Nobel 2012, le conçoit) – conception de marché qui suppose en premier lieu la définition des canaux de communication entre offreurs et demandeurs. Il sera ici question de définir les conditions de la rencontre efficace de l'offre et de la demande, en d'autres termes matcher les caractéristiques de l'assuré en face du bon programme de prévention.

Ces objectifs rassemblent des domaines de compétences très variés tels que la santé publique, l'épidémiologie, la bio statistique, l'assurance, l'économie des comportements, les mathématiques et probabilités appliquées à l'actuariat, l'économétrie ou encore le marketing social. Autant de disciplines que nous retrouvons dans le comité de pilotage associé à la Chaire, composé de 15 membres issus des mondes académique et professionnel, et qui aura pour mission d'encadrer le programme de recherche.

AGENDA DE LA CHAIRE

INAUGURATIONS

- **Le mercredi 10 janvier 2018 à 18H00, à la Maison de la Chimie de Paris** se tiendra la conférence inaugurale de la chaire Prevent'Horizon.

Présidée par Anne-Marie SCHOTT et Jean-Louis RULLIERE, cette conférence sera animée par Pierre-André CHIAPPORI, Professeur d'Economie à Columbia University (New York) sur le thème de la relation entre la prévention et le marché de l'assurance. Cette présentation concernera tout à la fois le secteur de la santé que plus généralement le secteur de l'assurance de personnes ; et s'inscrira dans le cadre de comparaisons internationales.

INSCRIPTIONS SUR LE SITE WWW.CHAIRE-PREVENT-HORIZON.FR

- **Le jeudi 18 janvier 2018 à 18H00, les membres de deux laboratoires de recherche HESPER et SAF** et de la chaire seront heureux de présenter à Lyon leurs meilleurs vœux, à leurs partenaires universitaires et institutionnels en marquant ainsi le lancement des travaux de la chaire,.

Pierre-André CHIAPPORI est Professeur d'économie sur la Chaire E. Rowan et Barbara Steinschneider à l'Université Columbia (New York City). Conjointement il est Distinguished Fellow de l'Institut de recherche en économie Becker Friedman de l'Université de Chicago.

La recherche de Pierre-André CHIAPPORI porte sur le comportement des ménages, le risque, la théorie de l'assurance et des contrats, l'équilibre général et l'économie mathématique.

P.-A. CHIAPPORI est membre de la faculté d'économie de l'Université Columbia depuis 2004. Avant de rejoindre la faculté de Columbia, il a enseigné à l'Université de Chicago. Auparavant, il a enseigné en France à l'Université Panthéon Sorbonne Paris 1, à l'EHESS, à l'École Polytechnique et à l'ENSAE.

Diplômé de l'École Normale Supérieure, il est titulaire d'une maîtrise en mathématiques de l'Université Paris VII, d'une maîtrise en statistique de l'Université Paris VI et d'un doctorat en économie de l'Université Paris I.

PETITS DÉJEUNERS THÉMATIQUES

D'ores et déjà, la chaire va lancer un cycle annuel de petits déjeuners sur Paris dans les locaux d'Actuaris avec les premières dates suivantes : les Jeudi 8 février 2018 ; 5 avril 2018 et 14 juin 2018. Les premières séances seront consacrées à la présentation des dispositifs de prévention face à la chronicisation de certaines pathologies comme la lombalgie ; l'efficacité réelle des instruments de santé connectée.

DÉTAILS ET INSCRIPTIONS SUR LE SITE WWW.CHAIRE-PREVENT-HORIZON.FR

ON VEUT
mmIEUX VOUS
ÉCOUTER

mmIEUX VOUS
CONNAÎTRE

mmIEUX VOUS
COMPRENDRE

POUR
mmIEUX VOUS
ACCOMPAGNER

En pensant des services toujours plus adaptés aux salariés d'aujourd'hui, en mettant la prévention au cœur de ses innovations, en agissant avec écoute et proximité, Malakoff Médéric s'engage pour le bien-être des salariés au service de la performance des entreprises.

malakoffmederic.com

Ces services sont conditionnés à la souscription d'un contrat d'assurance collective Santé ou Prévoyance, assuré par l'Assureur de votre contrat, et proposé par l'Association de Moyens Assurance (AMA). ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCES (AMA) – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 21 rue Laffitte 75009 Paris – N°ORIAS 16 000 160 (www.orias.fr) – N° Siren : 812 986 289. Pour plus d'informations, consultez le site : malakoffmederic.com/on-vous-mm

malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

ON VOUS mm

LOLITA
UNE CONFÉRENCE DE CLÔTURE EN JANVIER

La fin du projet initial approche et déjà des pistes pour poursuivre les nombreuses recherches entamées.

Le projet de recherche LoLitA (Dynamic Population Models for Human Longevity with Lifestyle Adjustments) financé par l'Agence Nationale pour la Recherche est rentré dans sa dernière année.

Une conférence de clôture sera organisée à Paris les 15, 16 et 17 janvier 2018 afin de disséminer les résultats principaux et d'évoquer les pistes de recherche futures.

Coordonné par Nicole El Karoui et Stéphane Loisel, LoLitA regroupe une trentaine de chercheurs du laboratoire de Science Actuarielle et Financière de l'ISFA et du laboratoire de Probabilités et Modèles Aléatoires de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6). Plusieurs thèses ont été soutenues dans le cadre de ce projet, dont celles d'Alexandre Boumezoued, qui a reçu le prix de thèse SCOR-IA en décembre 2016. Deux post-docs, Quentin Guibert et Kaouther Hadji, ont renforcé l'équipe pendant un an et demi. Les travaux scientifiques ont été concrétisés par la publication de nombreux articles dans de très bonnes revues.

Un des objectifs du projet LoLitA était en particulier d'illustrer l'importance de considérer non seulement l'évolution des taux de mortalité, mais aussi celle de la population en général et de sa composition, afin d'améliorer les projections de longévité future et la mesure de la volatilité.
Les modèles de dynamiques de population ont notamment permis de fournir un cadre de modélisation rigoureux pour la longévité, et de montrer que des variabilités dans les motifs de naissance peuvent contaminer les taux de mortalité et créer des impressions de faux effets cohortes pendant plusieurs décennies.

Les travaux ont également porté sur les méthodes statistiques d'estimation et de prévision de la longévité future, sur le risque de modèle et sur la détection rapide de rupture dans les niveaux et tendances de mortalité, ainsi que dans les modèles multi-états utilisés pour traiter conjointement risques de longévité et de dépendance. Le groupe de chercheurs s'est aussi intéressé aux problématiques de temps de calcul et d'accélération des simulations, à la fois pour la dynamique de populations et pour des simulations imbriquées dans le cadre de Solvabilité II ou pour la construction de stress-tests.

Le risque de longévité étant un risque de long terme, les questions des taux d'intérêt de long terme, de l'actualisation en temps long, et de l'équité et des transferts de risques inter-générationnels ont également donné lieu à la rédaction d'articles de recherche.

L'ISFA, le Laboratoire SAF et l'équipe du projet ANR LoLitA ont organisé en septembre 2015 la conférence Longevity 11, en partenariat avec le Pensions Institute de Londres, et avec l'aide logistique des étudiants de l'ISFA. Ce fut l'occasion d'aborder la longévité et les risques liés aux retraites d'un point de vue inter-disciplinaire, avec des conférences plénières des chercheurs du projet LoLitA, d'experts de la longévité comme le démographe Ronald Lee (Berkeley), co-auteur du célèbre modèle de Lee-Carter (1992) très utilisé dans les compagnies d'assurance, ainsi que de professionnels spécialistes des transactions de transfert du risque de longévité vers la réassurance et les marchés financiers.
Les résultats obtenus par l'équipe de recherche du projet LoLitA sont disponibles sur la page web du projet lolita.isfa.fr, et sont régulièrement présentés dans les conférences internationales. Plusieurs pistes de recherche future découlent naturellement de ces résultats et pourraient faire l'objet d'un nouveau projet, potentiellement financé par une fondation de recherche d'un assureur de la place.

FUI ASPRET
ASSURABILITÉ DES EMPRUNTEURS

Le FUI (Fonds Unique Interministériel), financé par le fonds de compétitivité des Entreprises (FCE), soutient en France la recherche appliquée, au travers de projets de R&D collaboratifs (grandes entreprises, PME, laboratoires) labellisés par les pôles de compétitivité.
Ces projets, retenus à raison de 2 par an à l'issue d'appels à projets, visent à développer de nouveaux produits ou services susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme.

Le laboratoire SAF a remporté l'appel à projet pour le financement de travaux de recherche appliquée sur l'Assurabilité des emprunteurs.

OBJECTIF

Le projet de recherche présenté vise à améliorer l'assurabilité des personnes à risque aggravé de santé en construisant de nouveaux outils assurantiels : tables d'incidence des risques à couvrir et règles d'acceptation adaptées aux pathologies à considérer.
Ces outils permettront de proposer des solutions d'assurance opérationnelles à ces personnes et de mettre au point des produits d'assurance spécifiques. Après avoir considérablement facilité le parcours de souscription grâce à sa plateforme digitale, le leader du projet, BPSIs entend maintenant améliorer les réponses au segment de clientèle des personnes présentant un risque aggravé de santé.

ASPECT INNOVANT

Les travaux consisteront à analyser des données open-data et de grands jeux de données de santé, issus de systèmes nationaux et d'acteurs de la santé, en France et à l'étranger. Au-delà de ces données massives et multiformes, qui inscrivent le projet dans le registre big data, les méthodes de modélisation envisagées sont innovantes, tant par les approches de segmentation par pathologies, que par l'exploration de techniques de réseaux neuronaux profonds / deep learning au potentiel prometteur dans ce contexte. Ces travaux seront conduits dans un cadre d'éthique stricte pour respecter la nature sensible des données de santé et les assureurs n'accèderont pas à des données individuelles.

LES PARTENAIRES DU PROJET

- BPSIs, courtier grossiste d'assurance innovant, qui a lancé la plateforme d'assurance digitale.
- Sogecap, société d'assurance de personnes filiale du Groupe Société Générale.
- Laboratoire SAF (Sciences Actuarielles et Financières), de l'Université Claude Bernard - Lyon 1.

PROCHAINES EXPÉS AU LABO SAF

Sur l'année qui vient, plusieurs projets sont ou seront engagés, sur des expérimentations dans le secteur de l'assurance en général et plus particulièrement relativement aux travaux des chaires du Labo SAF.

L'EFFET (POSITIF OU NÉGATIF) DE LICENCE DANS UN CONTRAT D'ASSURANCE

La survenue d'un sinistre couvert par un contrat d'assurance induit un ensemble de conséquences dont on ne retient en général qu'une seul : la déclaration sans biais du sinistre. Or la survenue du sinistre peut impacter une sur-déclaration du sinistre ; ou au contraire une non déclaration du sinistre.

L'ensemble pouvant être fortement conditionné par l'âge du contrat d'assurance et peut aussi influer sur le risque de sinistralité future.

PRESSION DES PAIRS ET PRISE D'ENGAGEMENT

S'engager dans un programme de prévention détermine fortement l'efficacité de ce programme.
Or bien souvent, cet engagement, étant individuel et exigeant des efforts (arrêter de fumer, avoir une alimentation plus saine, pratiquer régulièrement un sport, ...), l'adhésion au programme de prévention ne va pas de soi en général.
Ce défaut de motivation nous renvoie à l'étude des différents mécanismes d'incitation qui pourraient améliorer l'adhésion. Parmi ceux-ci, la pression des pairs mérite d'être étudiée en comparant l'efficacité du pouvoir des pairs dans deux configurations particulières : des pairs soumis au même programme de prévention ou des pairs n'ayant pas à se soumettre à ce programme.

BIAIS DE PERCEPTION ET PRÉVENTION

La nécessité de s'engager dans un programme de prévention dépend de l'évaluation ex ante du risque qu'en fait l'individu. Le fait que le risque renvoie à une situation par nature hypothétique, l'individu est souvent biaisé dans son évaluation du risque : surestimation des petites probabilités, sous estimation non symétrique des grandes probabilités, distorsion des probabilités moyennes ....

Alors que des travaux sur les formes de distorsion des probabilités ont commencé à être publiés au cours des années 90, quasiment tout reste à étudier dans le cadre de la prévention.

L'ISFA ET SO
SO

ET SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET SON LABORATOIRE DE RECHERCHE

ON ENVIRONNEMENT OCIO ECONOMIQUE

FOCUS THÉMATIQUES

L'ISFA, ACTEUR DU CLUSTER ASSURANCE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

« Les dirigeants de sociétés lyonnaises d'assurances, ainsi que les présidents de syndicats d'intermédiaires ont décidé la mise en place d'un pôle de compétitivité dédié à l'industrie de l'assurance de la région Auvergne Rhône Alpes (AuRA). Le besoin exprimé est la mise en commun de moyens, réflexions et actions afin de développer les acteurs régionaux de l'assurance en synergie avec les autres secteurs économiques. »

Extrait de la lettre d'intention de création du Cluster Assurance AuRA

QUELLES (R)ÉVOLUTIONS POUR QUEL AVENIR ?

- Quels seront les impacts des big data et des insurtechs sur les changements de métiers dans l'assurance ? Et dans la relation clients ?
- Quels nouveaux enjeux dans la gestion des risques ?
- Quels échanges concrétiser avec d'autres pôles de compétitivité, dans l'intégration des nouvelles technologies comme le digital, les objets connectés, la robotique, dans l'approche des risques et l'appréhension des nouveaux marchés ?
- Comment former, attirer et fidéliser les talents dans les filières métiers ?
- Comment communiquer auprès de jeunes pour rendre le secteur de l'assurance plus attractif ?
- Quelles évolutions seront nécessaires dans les cursus universitaires ? Et comment collaborer dans la construction de programmes de formations initiales et continues adéquats ?

Autant de prospectives que le Cluster Assurance AuRA entend explorer à travers la constitution de groupes de travail, afin que les acteurs du secteur négocient, avec le plus de clairvoyance possible, le virage technologique et humain qui s'annonce.

FÉDÉRER POUR ANTICIPER ET AGIR

Représentants de compagnies, de mutuelles, de syndicats de courtiers et d'agents et d'instituts de formation se sont ainsi rencontrés au mois de mai 2017 pour lancer les premiers groupes de travail sur «Prospective métiers et besoins en formation» et «Attractivité du secteur de l'assurance».

L'action est en marche, les premiers jalons attendus pour février 2018. «L'idée est d'attaquer les sujets par des réflexions directes (retours d'expérience, constats du quotidien et un peu de prospective intuitive) pour élaborer, agilement, des actions très concrètes qui pourront être, selon l'urgence et la maturité, très court terme.»

C'est la raison pour laquelle les travaux ont démarré avant même la constitution officielle et la rédaction des statuts du Cluster. C'est dire l'enjeu et la volonté de s'inscrire dans une démarche opérationnelle proactive.

Parties prenantes au projet, le Medef du Rhône et le Medef Régional AuRA, la CCI du Rhône et la CCI Régionale AuRA, ainsi que la Métropole de Lyon apportent un soutien à l'initiative, en reconnaissant le secteur de l'assurance comme un domaine économique majeur sur la région. Ils pourront être amenés à contribuer dans les groupes de travail, au même titre que d'autres acteurs, issus d'activités connexes à l'assurance ou compétents dans les thématiques traitées.

LE RÔLE DE L'ISFA

Nicolas Leboisne, Directeur de l'ISFA, est un des membres fondateurs du projet et contribue activement aux groupes de travail. Il a soutenu la candidature de Sophie Castelbou, chargée de projets à l'ISFA par ailleurs, en tant que coordinatrice des actions du Cluster et animatrice des groupes de travail.

LES SIGNATAIRES DE LA LETTRE D'INTENTION POUR LA CRÉATION DU CLUSTER

Pour l'AGEA
Eric PIQUET-GAUTHIER

Pour ALPTIS
Jean-Paul BABEY

Pour APICIL
Philippe BARRET

Pour APRIL
Bruno ROUSSET

Pour l'AUXILIAIRE
Olivier BEDEAU

Pour la CFDP
Christophe BOITON

Pour la CSCA
Patrick GINET

Pour GROUPAMA AURA
Francis THOMINE

Pour PLANÈTE COURTIER
Jean-Paul BABEY

Pour la SHAM
Dominique GODET

Pour le SYCRA
Eric LAMOURET

UN DOMAINE D'EXCELLENCE PORTEUR POUR LA MÉTROPOLE DE LYON

GRANDLYON
la métropole

L'assurance fait partie des trois nouvelles filières d'excellence (avec la cybersécurité et l'ingénierie) valorisées par la Métropole et inscrites dans son Schéma de Développement Economique 2016 – 2020.

CE SOUTIEN S'EXPLIQUE PAR LE POIDS STRATÉGIQUE QUE REPRÉSENTE LA FILIÈRE :

- Nous sommes la 2e place de l'assurance en France avec une spécialisation dans le courtage
- Nous disposons d'un tissu d'entreprises historiquement fort et stratégique (avec la présence de sièges sociaux et de directions régionales des assurances)
- L'emploi est conséquent (11 489 emplois) et en forte progression (+16% entre 2008 et 2016)
- La Maison de l'Assurance et de l'Actuariat (MAA) représente un pôle international de référence etc.

La mission du Cluster est stratégique afin de promouvoir ce pôle d'excellence et de favoriser l'adaptation de la filière aux enjeux de digitalisation, l'évolution des métiers et des formations etc.

AUSSI, LA MÉTROPOLE DE LYON SOUTIENT LE CLUSTER DANS CETTE DÉMARCHE EN PROPOSANT DE :

- Contribuer à l'attractivité de la filière. Ceci en participant aux ateliers brainstorming «Attractivité du secteur assurance» et en réalisant une étude sur la filière avec notre observatoire économique l'Opale.
- Répondre aux enjeux de fertilisation croisée de la filière. Nous pouvons assurer la mise en relation et la collaboration avec nos autres filières d'excellence (biosanté, cleantech, numérique, cybersécurité et ingénierie).
- Contribuer à l'animation économique et à la visibilité de l'assurance (en relayant les événements, répondant aux sollicitations diverses en termes de développement, de mise en réseau avec les autres filières, associations d'entreprises, autres pôles d'enseignement supérieur).

Madame Fouziya BOUZERDA
Vice-Présidente Développement économique, numérique, insertion et emploi
METROPOLE DE LYON

www.nexialog.com

Mettre nos valeurs au service de votre talent

Chez Nexialog Consulting, nous pensons que l'on peut avoir un une forte croissance tout en conservant l'esprit ambitieux et dynamique d'une start-up. C'est la raison pour laquelle nous nous attachons à construire notre réussite en nous appuyant toujours sur les 5 valeurs qui font notre succès depuis notre création ; ces valeurs qui forgent notre culture d'entreprise : Innovation, Esprit Entrepreneurial, Esprit d'Equipe, Transparence et Humilité.

nexialog CONSULTING

L'ISFA, MEMBRE DE L'AIEFFA

Depuis 1 an, l'ISFA est membre de l'AIEFFA (Association Internationale des Etablissements Francophones de Formation à l'Assurance). Les partenaires francophones de l'ISFA font généralement partie de cette association ; en être membre nous permet de renforcer les liens avec ces partenaires voire d'en développer de nouveaux.

Sur le site de Gerland de la Maison de l'Assurance et de l'Actuariat, l'AIEFFA, en partenariat avec l'Institut des Assurances de Lyon – IAL –, l'Institut de la Formation de la Profession de l'Assurance – IFPAss – et l'ISFA, vient d'accueillir son 22ème séminaire annuel avec deux thèmes phares :

- Le digital et l'assurance avec des interventions dans les dimensions actuarielles, juridiques, éthiques, de cyber-sécurité dans leurs approches pédagogiques et professionnelles;
- Le marché africain de l'assurance, son essor et son particularisme, principalement en Afrique francophone.

LE MOT DE M. NADY JAZZAR PRÉSIDENT DE L'AIEFFA

“ Fondée en 1995 à l'initiative de Maître Dahdah avec quelques établissements français et marocains ainsi que la Fédération Française des Sociétés d'Assurances, l'objectif de l'AIEFFA était de créer une plateforme pour promouvoir l'excellence de l'enseignement en langue française et les valeurs qu'il véhicule. L'association regroupe des membres de plus de 30 pays, dont en particulier 14 pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Liban, la France, le Canada, la Belgique, …
L'association est composée de trois collèges : l'un pour les établissements d'enseignement de l'assurance et de l'actuariat, un autre pour les fédérations professionnelles et un dernier pour les membres individuels.
Un séminaire international est organisé chaque année dans l'un des pays membres et tous les deux ans, le prix de l'AIEFFA désigne un lauréat par centre de formation. Les lauréats sont alors invités tous ensemble à passer un séjour d'une semaine permettant de découvrir sur place l'activité d'assurance d'un pays membre.

Le séminaire organisé à Lyon cette année est l'un des meilleurs auxquels j'ai assisté. L'organisation était excellente, le site de Gerland parfaitement adapté et tout le monde a pu apprécier la qualité et la richesse des interventions qui ont animé ce séminaire. ”

NATIXIS
ASSURANCES

ENVIE D'UN MÉTIER QUI ASSURE ?

Rejoignez nos **1600** collaborateurs
au service des Banques Populaires
des Caisses d'Epargne
des banques associées
et de leurs clients

www.assurances.natixis.com

BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE
ÉPARGNE & ASSURANCES
SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

GROUPE BPCE

Nov 2015. Visuel : DR

INSURTECHS
EN QUOI ELLES DESSINENT L'ASSURANCE DE DEMAIN ?

Insurtech fait référence à l'utilisation d'innovations technologiques conçues pour dynamiser l'efficacité du modèle actuel de l'industrie de l'assurance. "Insurtech", dérivé d'"assurance" et de "technologie" a été inspiré par le terme Fintech. La conviction des entreprises Insurtech est que l'industrie de l'assurance est mûre pour l'innovation et la disruption. Insurtech explore des avenues que les grandes compagnies d'assurance sont moins enclines à exploiter, telles que l'offre de polices ultra-personnalisées, l'assurance sociale et l'utilisation de nouveaux flux de données à partir de dispositifs Internet pour évaluer dynamiquement les primes en fonction des comportements observés.
Voici quelques exemples d'innovations présentées à l'occasion de l'événement INSURECTION organisé par April, qui nous plongent dans les nouvelles problématiques qu'induisent ces possibles évolutions de l'assurance.

LA GESTION DES SINISTRES EN TEMPS RÉEL EST-ELLE LA VÉRITABLE RÉVOLUTION DU MODÈLE ASSURANTIEL ?

Etre remboursé de son vol annulé avant même de faire sa déclaration ou recevoir une évaluation des dommages suite à un accident grâce à une simple photo… C'est déjà possible pour de nombreux assurés en France et en Europe, grâce à des solutions automatisées de gestion des sinistres en temps réel proposées par des Insurtechs.

Si ces technologies répondent à une demande croissante des consommateurs qui veulent des solutions simples et immédiates, elles bouleversent le modèle assurantiel. **D'une part, sur le plan humain, l'automatisation du traitement des sinistres transforme les métiers de conseil et de gestion clientèle en réduisant de façon significative la part de tâches à faible valeur ajoutée à accomplir.** A quoi ressemblera alors le métier de gestionnaire demain ? D'autre part, sur le plan financier : **plus la technologie évolue, plus les typologies et la fréquence des fraudes évoluent également.** Les assureurs doivent alors trouver de nouvelles façons de la repérer et d'y remédier… et se tournent vers de nouvelles insurtechs spécialisées sur ce sujet.

OPPORTUNITÉS DE L'ASSURANCE À LA DEMANDE OU PERSONNALISÉE

Les nouveaux modes de consommation transforment nos comportements d'achat, avec un besoin grandissant de plus de clarté et de transparence dans les assurances que nous achetons. La notion de propriété perd du terrain au profit de l'usage, et l'essor de l'économie de l'usage crée de nouveaux besoins de couverture. **Personnalisation, instantanéité et simplicité sont les maîtres-mots de cette transformation digitale où les modes d'assurance flexibles sont rendus possibles. On parle alors d'"on-demand" (ne payer que ce que l'on consomme) et de "sur-mesure", voire d'assurance prédictive (où l'on propose des solutions adaptées à son profil, en fonction des informations recueillies sur Internet), à l'instar de Road-b-Score, qui détermine la façon de conduire en analysant le profil des particuliers sur les réseaux sociaux.**
Les professionnels de l'assurance comme les insurtechs sont aujourd'hui à la recherche du bon business model : comment rendre viable à long terme un système dans lequel le consommateur peut décider quand, combien de temps et comment il souhaite être couvert ? Cette approche peut-elle s'appliquer à toutes les assurances, notamment en santé ? Cette approche d'ultra-personnalisation ne met-elle pas définitivement en péril la mutualisation des risques, fondement historique de l'assurance ?

SANTÉ CONNECTÉE : JUSQU'OÙ IRA LA TECHNOLOGIE ?

Alors que la réglementation est toujours plus protectrice des consommateurs en matière de données personnelles, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir donner accès à leurs données de santé pour bénéficier d'une expérience assurantielle personnalisée. Dans un contexte de difficultés croissantes d'accès aux soins, en particulier en zones rurales, et d'amélioration de l'accès aux nouvelles technologies, **les insurtechs apportent de véritables solutions, clés en main, et de plus en plus "mass market" pour les professionnels et les particuliers.** Du téléconseil, via la mise à disposition de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7 par téléphone ou Internet, à la per-

sonnalisation des services de santé grâce aux objets connectés que nombre de particuliers possèdent déjà (podomètres ou tout simplement smartphones), les assureurs doivent se demander aujourd'hui quels modèles assurantiels ils proposeront demain à leurs clients.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Alors que les app financières envahissent nos écrans, que le digital est devenu le canal de communication principal et un canal de distribution incontournable, dans la plupart des secteurs, la vente en ligne de produits d'assurance est à la traîne en France (moins de 10% des ventes) : véritable besoin d'une dimension humaine sur ce marché qui affiche la confiance et le relationnel comme la condition sine qua non de son développement ou méfiance protectionniste des professionnels de l'assurance ?

Entre les investissements nécessaires et les doutes sur l'urgence de se transformer quand les résultats financiers restent bons, les professionnels de l'assurance semblent parfois hésiter à investir suffisamment dans la data et s'approprier pleinement l'intelligence artificielle pourtant théoriquement si prometteuse notamment quand on aborde les nouvelles générations. Pourtant, des startups font déjà parler d'elles outre-Atlantique et outre-Manche comme Lemonade et son robot Jim qui paie un sinistre en 3 secondes sans une seule intervention humaine, Insurify ou Cuvva qui vous promettent une souscription d'assurance auto en 2 minutes et quelques clics. A l'image de Neobanques, ces Neo-assurances sont-elles l'avenir ou une menace pour notre profession ?

Quelle est la tendance la plus prometteuse à court terme… l'IA qui accompagne les humains en "augmentant" leurs capacités de vente et la pertinence de leurs recommandations ou est-ce l'IA qui remplace l'humain et avec qui le consommateur pourra choisir son assurance en complète autonomie, par la voix ou la reconnaissance faciale par exemple ?

Auteur : Equipe communication, April

april presents

INSURECTION

The insurtech revolution for tomorrow

HOTEL DE RÉGION, LYON

Le 6 novembre 2017, de 9h à 19h

7 keynotes et tables rondes - 49 insurtechs au Startup Challenge
Plus de 250 participants

UNE JOURNÉE POUR UN MATCH AUDACIEUX ENTRE START-UPPERS ET ASSUREURS OÙ L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ÉTAIT AU SERVICE DE LA RELATION CLIENT.

Le marché de l'assurance connaît actuellement une profonde mutation sous l'impulsion de la digitalisation et de l'apparition de nouveaux acteurs qui bousculent les actuels modèles économiques et la place de l'humain.
Les produits des Insurtechs, 100% online, sont perçus comme rapides, simples d'utilisation et répondant parfaitement aux nouveaux usages des consommateurs.

Cependant ils sont également vus comme une menace par 56% des assureurs mondiaux selon une étude du cabinet PwC, bien qu'ils apportent un nouveau regard sur l'expérience client.

Preuve en est, 45% des assureurs mondiaux ont déjà noué un partenariat avec une Insurtech, selon cette même étude. Fort de ce constat, le groupe APRIL, en partenariat avec Axeleo, l'ISFA, Road-b-Score, Serena Capital, KPMG, Keyrus, BCG, Mazars, Finance Innovation, Astorya.vc et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a décidé de lancer ce rendez-vous national, réunissant les Insurtechs et les acteurs du monde de l'assurance.

Cet événement a pour but d'échanger autour de tables rondes et de keynotes sur des problématiques concrètes, allant de l'intelligence artificielle à la gestion de sinistres en temps réel, pour réinventer l'assurance de demain.

Extrait du dossier de presse de l'événement

TÉO A TOUJOURS
LE BON MOT,
EST CHARISMATIQUE
ET A LE SENS DE
L'À-PROPOS.
IL N'EST POURTANT PAS
ÉDITORIALISTE...
En relation avec les différents services de l'entreprise, vous cultivez votre sens du contact et votre finesse d'esprit pour analyser les problématiques internes et y répondre. Car ici, nous pensons que c'est l'alliance de vos compétences et de votre personnalité qui vous permet d'être performant au quotidien.
Comme Téo, évoluez à nos côtés en postulant sur
www.recrutement.mutuellebleue.fr
MUTUELLE Bleue
Nos métiers ont du tempérament !

L’ISFA

L’ISFA ET

L’ISFA

L’ISFA ET SO

SO

L’ISFA ET SES

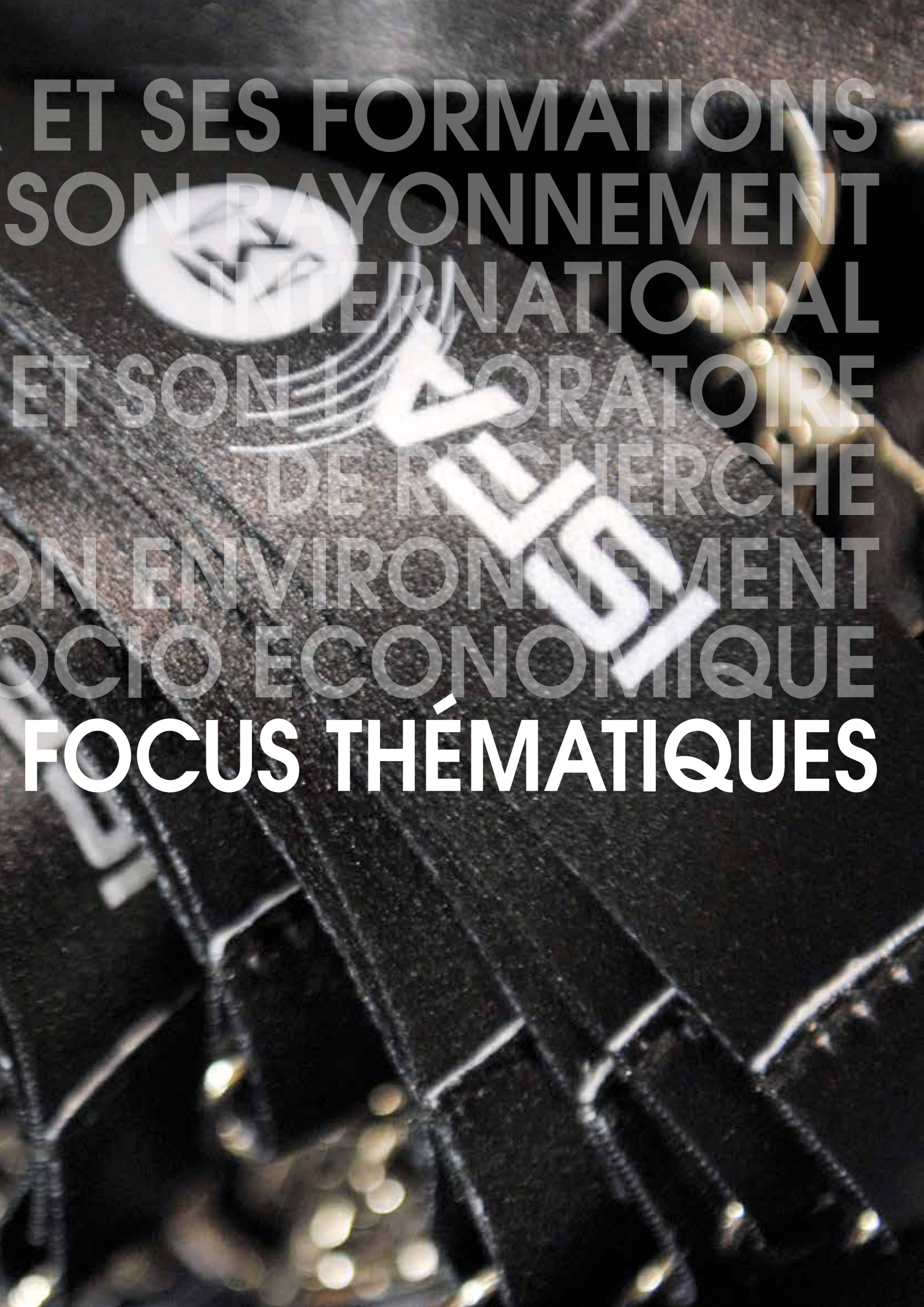

ET SES FORMATIONS
SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL
ET SON LABORATOIRE DE RECHERCHE
ON ENVIRONNEMENT
OCIO ECONOMIQUE
FOCUS THÉMATIQUES

LA BLOCKCHAIN
DANS L'ÉCOSYSTÈME DE L'INNOVATION

Comment tirer parti des outils technologiques pour réduire les coûts ?
Telle est la question qui occupe depuis de nombreuses années les décideurs économiques de tous horizons. Dopés par l'agitation médiatique qu'ils suscitent, les termes de "Big Data", "machine learning", "deep learning", "chatbot" et autres "intelligences artificielles" sont devenus synonymes de Saint-Graal de l'innovation. Mais celui qui a sans doute fait le plus coulé d'encre en cette année 2017 porte un autre nom : la Blockchain.

Révolution industrielle pour certains, imposture technologique pour d'autres, la chaîne de blocs fascine autant qu'elle divise.

Si en effet, beaucoup assimilent son potentiel à la sacro-sainte réduction des coûts, à la suppression des intermédiaires, ces fameux tiers de confiance, d'autres n'y voient qu'un leurre syntaxique et lexical se nourrissant de bases technologiques et de paradigmes informatiques bien antérieurs à l'apparition de celui-ci.

Au-delà de ces clivages et quel que soit le parti que nous défendions, la Blockchain fait en réalité émerger deux conceptions très différentes de l'innovation : **la première se concentre sur le coût,** en ce sens que ce qui importe est surtout de pouvoir proposer un produit ou un service à coût moindre mais à valeur identique. **A l'inverse, la seconde se focalise sur la valeur ajoutée :** dans cette conception, ce n'est pas tant la recherche de la réduction de coût qui domine mais le fait de pouvoir proposer à ses clients un service ou un produit à coût identique mais à valeur bien supérieure. Si ces deux visions de l'innovation semblent intimement liées, elles auront cependant des répercussions bien différentes selon celle que choisira l'entreprise, en particulier sur ses applications potentielles de la Blockchain.

En partant du principe, qu'il n'est ni nécessaire, ni suffisant de maîtriser l'intégralité des fondements techniques du World Wide Web ou du protocole TCP-IP pour bâtir un service sur Internet et permettre à ses clients d'en bénéficier, se focaliser uniquement sur les problématiques d'architecture technique de la Blockchain ou sur son habillage Marketing ne permettra pas de penser celle-ci avant tout comme un moyen d'offrir un meilleur service à ses clients.
Les cas d'application de la Blockchain sont infinis, pourtant la plupart viendront simplement répliquer des procédés existants sans forcément tenir la promesse de la réduction des coûts.

En effet l'idée selon laquelle, la Blockchain permet la suppression quasisimple des tiers de confiance risque de tromper les entreprises sur son réel potentiel. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ; si la Blockchain peut résoudre un certain nombre de problèmes en fonction de son implémentation, elle va indubitablement en générer d'autres. C'est pourquoi, en ne faisant que "blockchainiser" un processus existant, si la réduction des coûts reste sérieusement à vérifier, elle ne permettra en tous cas pas d'apporter quelque chose de fondamentalement différent de ce qu'une autre technologie pourrait prétendre faire. Le cas de l'assurance retard est par exemple assez

LA BLOCKCHAIN, C'EST QUOI ?

Technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle, la blockchain est, par extension, une base de données sécurisée et distribuée, contenant l'historique d'échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création. Les informations et transactions (transfert d'actifs, exécution de smart contracts) contenues dans une blockchain sont anonymes et infalsifiables. Une blockchain peut être publique, accessible à tous, ou privée dans le cas où l'accès est limité à des utilisateurs identifiés.
Au sujet de la blockchain, le mathématicien Jean-Paul Delahaye nous invite à imaginer "un très grand cahier, que tout le monde peut lire librement et gratuitement, sur lequel tout le monde peut écrire, mais qui est impossible à effacer et indestructible"

emblématique : l'idée de créer sur la Blockchain un smart contract déterminant automatiquement le montant de l'indemnité dûe en fonction du retard d'un train ou d'un avion est alléchante.

Pourtant, cela se fait très bien avec des technologies, des bases de données et des API tout à fait classiques, pour un coût d'implémentation technique beaucoup plus faible, et finalement le client n'a que faire de la technologie utilisée pourvu qu'elle satisfasse son besoin, l'indemnisation automatique en l'occurrence.

Le potentiel de la Blockchain ne se situe donc, non pas tant dans la perspective de vouloir réduire les coûts à tout prix, mais plutôt dans la deuxième conception de l'innovation : à savoir apporter une véritable valeur ajoutée qu'aucune autre technologie ne sera en mesure de réaliser. Cela implique de repenser totalement certaines logiques économiques, certains business models, et certaines organisations et d'en comprendre les fondements pour en extraire le cœur de la valeur pour l'implémenter dans un écosystème Blockchain où les relations et les enjeux entre les parties sont transcendées par celle-ci.

Auteur : Alexandre HASSLER

Lyon Re Insurtech

Alors que 70% des cataclysmes naturels ne sont déjà aujourd'hui ni assurés ni assurables, le changement climatique ainsi que les évolutions économiques et sociales entraîneront, dans les années à venir, une incapacité à assurer correctement des millions de personnes en France, en Europe et dans le Monde.

Face à ces défis sociétaux, LYON RE a pris l'engagement de concevoir un service d'assurance et de réassurance où la technologie permet de mieux comprendre, gérer et anticiper les risques. En compilant des millions des données et en combinant la puissance de son intelligence artificielle à la singularité de sa Blockchain, LYON RE permet à ses assurés et à ses partenaires d'être mieux protégés et plus rapidement indemnisés. Afin de rendre l'Assurance simple, adaptée à chacun et abordable pour tous.

Insurtech et Reinsurtech labellisée "French Tech" par la Banque Publique d'Investissement Bpifrance, LYON RE recrute des actuaires, des ingénieurs informaticiens et des passionnés de technologie sensibles aux problématiques de l'Assurance et animés par les valeurs sociétales qu'elle véhicule.

HTTPS://WWW.LYON-RE.COM

ALEXANDRE HASSLER

ALEXANDRE EST ACTUAIRE CERTIFIÉ MEMBRE DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES ET DIPLÔMÉ DE L'ISFA.

Après avoir réalisé son début de carrière au siège du Groupe AXA sur des problématiques relatives à la Réassurance et aux Obligations Catastrophes et connaissant bien le milieu du courtage d'assurances, il prend conscience de la nécessité de proposer aux assurés un service permettant de protéger leur habitation simplement et rapidement à la fois pour faciliter leurs démarches et faire face à une augmentation croissante des risques.

Dans ce but, et passionné de technologie et d'innovation, Alexandre effectue un parcours d'Entrepreneuriat et Management et rejoint de nombreux incubateurs de start-ups. Il crée en 2017 son entreprise, LYON RE et, en parallèle, conseille ou intervient régulièrement lors de conférences auprès de professionnels, d'universitaires et du grand public, sur des sujets comme la Blockchain, la Cyber-Assurance ou encore les risques émergents.

RGPD
PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES, LES NOUVELLES DIRECTIVES

La RGPD : Régulation Générale sur la Protection des Données (GDPR en Anglais) est un ensemble de directives Européennes, votées en Avril 2016 avec effet au 25 Mai 2018, destinées à harmoniser la législation, au sein de l'UE, en matière de protection des données personnelles.

Ces directives reposent sur le principe fondateur que "la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel est un droit fondamental".

Elles précisent les droits des citoyens européens vis-à-vis de l'utilisation de leurs informations personnelles.

De fait, toute entité qui collecte, traite ou transmet des données personnelles se doit :

- de les protéger
- de ne pas transmettre ces données sans accord préalable de la personne concernée
- d'en faire une utilisation licite

La RGPD définit aussi un risque pénal, au-delà des dommages et intérêts que pourraient réclamer une personne lésée. **Elle sanctionne la non-conformité d'une entreprise par une amende pouvant aller jusqu'à 20 M€ ou 4% du chiffre d'affaires mondial** (le plus élevé des deux) en cas de contravention à la loi.

QUELS SONT LES DROITS DE PERSONNES CONCERNÉES ?

Les personnes concernées (individus) ont droit de :

- connaître les données stockées, les concernant
- savoir quel traitement est fait de ces données
- demander à rectifier des informations erronées
- obtenir un effacement de leurs données personnelles
- refuser un traitement qui serait jugé inapproprié

Au regard de ces 5 droits, des obligations s'appliquent à toutes les entités collectant des données personnelles sur les individus, à l'exception dérogatoire, restreinte, des institutions impliquées dans l'organisation des états et de leur protection (impôts, justice, police, services de santé).

QUELS SONT LES DEVOIRS DES ENTREPRISES ET ENTITÉS COLLECTANT ET TRAITANT DES DONNÉES ?

Afin de se conformer à ces droits fondamentaux de l'individu, les entités qui traitent des données personnelles doivent :

- Cartographier l'ensemble des traitements de données personnelles
- Déterminer la criticité de ces données (volume, risque pour l'individu)
- Chiffrer les données sensibles
- Identifier un responsable de traitement pour chaque traitement
- S'assurer de la conformité de leurs sous-traitants et partenaires
- Nommer un responsable (DPO Data Protection Officer) auprès de l'autorité nationale de régulation (CNIL en France)

EN CLAIR QU'EST QUE CELA IMPLIQUE ?

Un cas d'application … la vente aux particuliers par internet

Lorsqu'une société vend des produits sur internet, elle collecte des informations personnelles sur son client, données qu'elle va ensuite traiter en interne et en externe, afin d'assurer le service attendu. Dans la cadre de la RGPD, la société devra informer ce client que ses données seront transmises à un fournisseur identifié pour assurer la livraison, le suivi du colis, mais aussi le recouvrement éventuel de la facture ou la gestion d'un litige, voire le recours à une assurance, le cas échéant… Jusqu'à présent, l'ensemble de ces traitements sont invisibles et inconnus du client.

Avec la RGPD, le client devra en être informé et donner son accord sur l'ensemble de ces traitements.
Le client aura évidemment peu d'intérêt à refuser son accord sur la transmission de ses données pour la réalisation du service de livraison, ce traitement étant partie intégrante de l'accomplissement du service qu'il attend. En revanche, il pourrait très bien retirer à la société le droit que ses coordonnées soient transmises à un agent de recouvrement ou d'assurance car cette activité est annexe à l'objet principal du service qu'il achète.

Toute société devra donc s'assurer que l'ensemble des traitements de données dont elle dispose soient en conformité avec la loi mais aussi que tous ses partenaires (fournisseurs, consultants, intermédiaires, sociétés de service support…) **le soient également,** selon le niveau d'exigence en matière de sécurité qu'elle leur imposera.

Aujourd'hui, la plupart des sociétés n'est pas en conformité avec cette législation.

QUEL IMPACT POUR LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ET LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ?

Les sociétés d'assurances et organismes bancaires, dont les services sont fortement, et de plus en plus, digitalisés vont devoir revoir l'ensemble des contrats qui les lient à leurs clients, ainsi que les pratiques et relations établies avec leurs réseaux commerciaux :

- Qui a donné la permission explicite à mon agent d'assurance / mon courtier de transmettre mes coordonnées personnelles, par voie électronique, à la société d'assurance auprès de laquelle il m'a fait contracter ?
- Quelles sont les données que ma compagnie d'assurance ou banque a envoyées à un expert pour l'évaluation d'un sinistre ?
- Quelles informations détient ma banque sur moi ? Dispose-t-elle d'informations de Scoring qu'elle a créées à partir de mon profil ? A-t-elle le droit d'utiliser mes informations de dépenses et de recettes (salaires) pour Scorer mon profil ?

Ma banque a-t-elle le droit d'envoyer des informations à un partenaire de marketing direct ? (exemple : contrat étendu sur Carte Gold). Ce partenaire a-t-il le droit d'utiliser mes informations personnelles à des fins statistiques pour créer des produits ciblés qui me seront proposés par la suite ?

Qui dans la banque ou l'assurance a le droit d'avoir accès à mes antécédents de sinistres ou de défaut ?
Les réponses à ces questions restent extrêmement floues et le cadre de la loi n'entre pas dans ce niveau de détails. Mais les questionnements sont légitimes et prochainement, les cas de jurisprudence devraient affirmer la loi sur de nombreux cas…

UNE SITUATION D'URGENCE

La loi est applicable au 25 Mai 2018 et les entreprises ne sont clairement pas prêtes, à ce jour, pour son application. Dans cette urgence, elles devraient commencer par :

- cartographier leurs processus
- identifier clairement les traitements appliqués aux informations personnelles d'individus
- se concerter avec leurs partenaires afin de s'assurer que le risque encouru ne provienne pas d'un défaut de la sous-traitance.

NOUVELLES DIRECTIVES, NOUVEAUX MÉTIERS

AUDITEUR SÉCURITÉ, DSI & DPO EXTERNALISÉ

“ Le rôle du DPO (Data Protection Officer) est au cœur de la mise en conformité du nouveau règlement européen si on souhaite que la mise en conformité soit vertueuse. Les organisations, notamment les TPE et PME, ne bénéficient pas de ressources suffisantes dans l’entreprise. La mutualisation des ressources, des outils, de la formation avec un service de DPO externalisé est une opportunité pour répondre à cette problématique et optimiser les investissements. ”

Alban CAOUREN, INOTYKO

CONTRÔLE DES PRATIQUES RGPD DES SOUS-TRAITANTS

“ Le principe d’Accountability impose de démontrer que les traitements de données sont effectués conformément au règlement (Article 24), y compris par les sous-traitants (Article 28). Ceci va bouleverser la gestion du risque dans la supply chain. Ecovadis a créé l’offre CyberVadis afin de permettre à toute entreprise d’évaluer les pratiques sécurité et gestion des données à caractère personnel de tous ses sous-traitants. ”

Estelle JOLY - BU Manager Cybervadis, ECOVADIS

CONSEIL ET EDITEUR DE LOGICIEL DE GESTION DE LA CONFORMITÉ RGPD

“ La RGPD cible les traitements des données personnelles et sensibles et place le registre des traitements au centre d’un dispositif qui permettra aux personnes concernées d’exercer leurs droits. Ce n’est pas une simple déclaration des données et des traitements, l’évaluation des traitements est requise sur la finalité, la nécessité et la proportionnalité ainsi que les vulnérabilités afin de les corriger et de réduire les impacts potentiels sur les données. Sa position centrale lui confère également le rôle important permettant la traçabilité, l’auditabilité, la conservation et l’authenticité des éléments pouvant constituer des éléments de preuve et nécessaires à un processus de certification. C’est le périmètre fonctionnel de base d’un registre des traitements. ”

Jean-Pierre BIDAU, SARM Conseil

UN MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

Comme toute nouvelle régulation ou loi, la RGPD vient de créer un nouveau marché colossal.

- Education et formation du personnel et du DPO
- Conseil pour la mise en place de la démarche
- Audits de compliance RGPD
- Outil de gestion et suivi des traitements de données
- Certification des qualifications personnelles et des démarches Qualité liées à la RGPD
- Outils et conseil dans l’audit, la validation et le contrôle permanent des partenaires et sous-traitants
- Développement de nouvelles fonctionnalités informatiques pour le droit à la rectification ou à l’oubli…

Il est évident que de nombreux métiers émergeront rapidement de cette nouvelle contrainte imposée aux entreprises… qui représente finalement une nouvelle opportunité pour les services juridiques, les avocats, les huissiers, les développeurs informatiques, les fournisseurs de service externalisés, …

Auteur : Olivier MONDIN,
CEO Impact RGPD

actélior
actuaires conseil

CONSEIL EN ACTUARIAT ET ASSURANCE

EXIGENCE

HUMANITÉ

QUALITÉ DE SERVICE

LYON
Tél. 04 78 66 30 00

PARIS
Tél. 01 43 40 47 34

actelior@actelior.com
www.actelior.com

NORME IFRS 17
BOULEVERSEMENT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le 18 mai dernier, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié la nouvelle norme IFRS 17 "Contrats d'assurance" en remplacement de l'actuelle norme IFRS 4.

La norme IFRS 17, qui entrera en vigueur le premier janvier 2021, est l'aboutissement d'un processus de longue haleine qui aura duré plus de vingt ans et affiche de grandes ambitions, à savoir réformer en profondeur la manière dont sont comptabilisés tous les contrats d'assurance et de réassurance au niveau mondial.

En effet, l'actuelle IFRS 4, norme provisoire en vigueur depuis 2005 laisse la possibilité aux assureurs de continuer à appliquer leurs normes comptables régionales, ce qui crée des disparités comptables importantes entre les différents pays et qui nuit évidemment à la comparabilité recherchée par les investisseurs.

Avec IFRS 17, l'IASB a conçu une norme complète prescriptrice de principes d'évaluation des provisions et de présentation des états financiers. L'un des changements majeurs introduits par IFRS 17 **concerne la reconnaissance du revenu dans le compte de résultat.** Actuellement, les primes d'assurance touchées par les assureurs chaque année viennent alimenter le chiffre d'affaire de l'entité (primes émises / primes acquises) et le compte de résultat dès la comptabilisation initiale.

Or IFRS 17 s'articule autour du principe que la reconnaissance du revenu, dans le compte de résultat, se fait au fur et à mesure que le service d'assurance (la couverture du risque) est rendu, élargissant ainsi à l'ensemble des activités d'assurance le principe traditionnel de la comptabilité non-vie (découlant de la notion de "prime acquise à la période").

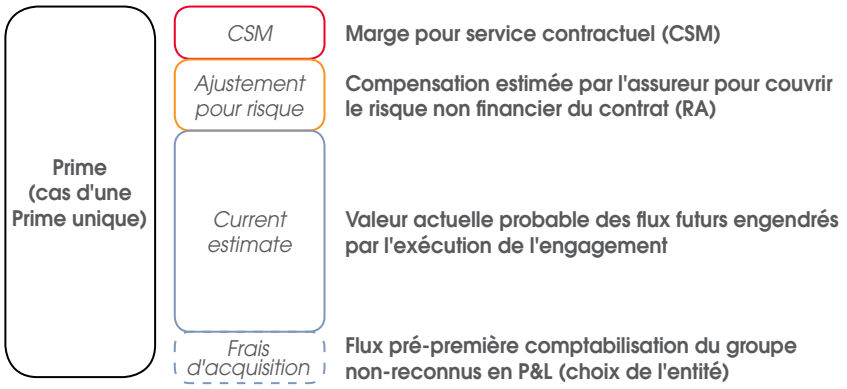

PROVISION TECHNIQUE À LA SOUSCRIPTION

LES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DES PROVISIONS

Tout d'abord, la structure des provisions techniques à la souscription d'un contrat est totalement repensée. Cette provision se compose désormais de trois blocs :

- Le Current Estimate, qui correspond à la valeur actuelle probable des flux futurs engendrés par l'exécution de l'engagement. Comparable au Best Estimate introduit par Solvabilité 2, il se calcule comme une espérance mathématique des scénarios envisageables actualisés, intégrant la meilleure information dont dispose l'assureur.
- Le Risk Adjustment for non-financial risk, ou ajustement pour risque non-financier, qui reflète la compensation requise par l'assureur pour supporter l'incertitude des flux futurs de trésorerie provenant des risques non-financiers.
- La contractual service margin (CSM) ou marge pour service contractuel, qui représente la valeur des profits attendus au titre du service d'assurance non-encore fourni.

Cette décomposition inédite conduit à identifier clairement dans la provision, la part de profit restant à reconnaître en résultat, au titre des services non encore rendus : la CSM.

Lors des réévaluations ultérieures d'un contrat d'assurance, il devient indispensable sous IFRS 17 de distinguer les services rendus au titre des périodes d'assurance passées et futures. En effet, si les aléas liés aux périodes passées impacteront directement le compte de résultat, les changements d'hypothèses liés

A=i+ii+iii	(+) Produits d'assuarnce (insurance revenue)
	Prestations de frais attendus
ii	Relâchement de marge pour service contractuel
iii	Variations d'ajustement pour risque
B	(-) Prestations et frais
C	(-) Frais directement attribuables aux contrats
A+B+C	Résultat de souscription
D	(-) Autres frais (non directement attribuables aux contrats)
E=A+B+C+D	**Résultat opérationnel**
F	(+) Produit des investissements
G	(-) Charges d'intérêts
H=F+G	**Résultat des investissements**
I-E+H	**Résultat**

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS 17

aux périodes futures vont affecter le profit non-encore reconnu, soit la marge pour service contractuel. Cette dernière est ensuite allouée en proportion des services d'assurance rendus sur la période et permet donc de suivre l'évolution de la profitabilité espérée d'un contrat à chaque arrêté.

Sur le plan opérationnel, cela implique donc de distinguer clairement, par portefeuille, les provisions par période de couverture. La question du niveau d'agrégation ne s'arrête pas là, puisque IFRS 17 exige de raisonner par cohortes (au plus annuelles) de souscription pour l'établissement de la CSM. Et à l'intérieur de chaque cohorte de distinguer au moins trois groupes en fonction de la profitabilité prévue à la souscription : un premier groupe comprend les contrats onéreux, un second groupe inclut les contrats qui n'ont pas de possibilité significative de devenir onéreux subséquemment et un dernier groupe réunit tous les autres contrats, qui sont a priori profitables.

In fine, l'écoulement de ces différents blocs (current estimate, risk adjustement et CSM) va constituer un élément majeur de la communication financière des groupes d'assurance : les produits d'assurance.

LES NOUVEAUX ÉTATS FINANCIERS

Le compte de résultat selon IFRS 17 permet une lecture directe entre ce que l'assureur espérait et ce qui est réellement survenu. Une distinction claire est également établie entre le résultat opérationnel, qui concerne les activités d'assurance, et le résultat des investissements.

La marge pour service contractuel et l'ajustement pour risque non financier représentent la valeur attendue du profit au titre des affaires en cours, restant à reconnaître en résultat.

Enfin à l'instar de ce qui se pratique aujourd'hui, les montants correspondants aux composantes d'investissement des contrats (ex : sur les contrats d'épargne) n'apparaîtront plus en tant que produits d'assurance.

LES GRANDS ENJEUX

Si l'arrivée d'IFRS 17 apporte de nombreux changements sur le plan comptable, les principales difficultés qui se présentent aux assureurs portent sur l'interprétation de la norme et sur sa mise en œuvre opérationnelle. La norme IFRS 17 est constituée de grands principes plutôt que de règles détaillées et certains de ces principes restent à interpréter.

Par ailleurs, il est nécessaire d'évoquer les deux approches comptables alternatives qui s'offrent aux assureurs. La première, la Premium Allocation approach, est une approche simplifiée de type réservée aux contrats d'une durée de couverture de moins d'un an ou donnant une approximation raisonnable de la méthode générale.

La seconde, la Variable Fee Approach, est réservée aux contrats dits participatifs directs. Cette approche permet d'intégrer le lien actif-passif pour ces contrats mais de nombreuses inquiétudes subsistent concernant la capacité de ce modèle comptable à refléter de manière pertinente la mutualisation intergénérationnelle compte tenu des notions de groupes et des cohortes.

Enfin, d'un point de vue plus opérationnel, l'impact d'une telle réforme en termes de coûts d'implémentation et de mise à niveau des systèmes comptables et informatiques est plus que considérable. La question de l'arbitrage coût / bénéfices est ainsi posée.

Pour conclure, il est bon de rappeler que si la norme publiée par l'IASB est une version définitive, elle n'a pas encore été adoptée par l'Union Européenne, et ne le sera, le cas échéant, qu'après plusieurs mois et son cheminement dans le processus d'homologation par l'Union européenne.

Auteurs : Tanguy AUCOIN, Galéa & Associés et Pierre THEROND, Galéa & Associés, ISFA

LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

ANNÉE 2017

DIPLÔME D'ACTUAIRE

A Elias AREZKI

B Mathias BARBASTE
Anis BENSENANE
Thibaut BIDEAULT
Victor BOUTON
Adrien BURBAN

C Jean CAUX
Karim CHELLALI
Jérémie COURBON
Claire COUTAND

D Henri DESCAMPS
Eriyomi DJOFFON
Xuan Quang DO
Romain DODY

E Oumaima EL AHMER
Ophélie ELDIN

F Charles FERRERO
Claudine FERRIER

G Mohamed GAHBICHE
Alix GERARD

H Laureline HERBAUT
Cyprien HERBRETEAU

J Omar JERRARI

K Fofana Cheick KARAMOKO
Kassea Kevin Axel KOUO

L Anthony LAM
Audray LANGBACH
Julie LAVENU
Tuan Anh LE
Audrey LE BOÏTÉ
Ronan LE STER
Jean LEJAY
Laurent LESAGE
Thibaud LOPEZ

M Houda MAHRACH
Arthur MAILLART
Imrane MASSULAHA AHMED
Pierre MONTAGNE
Mohamed Amine MOUTACHAKKIR
Cyril MOYNE
Rudy MUSTAFA
Karim MZOUGHI

N N'dri Stéphane N'DA
Dang Diep NGUYEN
Charlotte NOUVEL

O Marie OCHEM

R Paul ROULLAND

S Mickaël SAPORI
Levgen SAVIN
Robin SIMOND
Léa STEPHAN
Ibrahim SYLLA

T Mehdi TAI
Thomas TEISSIER
Essossyounam TELOU
Marine TERRASSON

V Tuan Anh VU

W Adrien WEISS

X Jonathan XAVIER GRAZINA

MASTER ACTUARIAT

A Reda AIT M'BARK
Farid AIT MAAMAR
Amira AKADIRI
Merwan AMIMEUR
Benoit ANDRE
Hoda AOUN
Hicham AUDI

B Nadine BAHI
Laurent BALDE
Nathan BENICHOU
Mohamed BENKIRANE
Lamiae BENNANI
Guillaume BLETIO
Florian BOLLOTTE
Manon BREFORT
Geoffrey BRUNEL
Antoine BURG

C Pierre CART
Ryad CHAABI
Rita CHAMOUN
Daphnée CHATTON
Laura COHEN
Bruno CONTAMIN
Justine CROSATO
Alexia CURTAUD

D Noé DARTHES
Vincent DELOHEN
Marvin DESGUERS
Vincent DESSEAUX
Clémence DEVRIES
Paul DEWAELE
Djaha St-Paul Elisé DJAHA BI
Marion DOUILLARD

F Tony FARAH
Antoine FLATTOT
Fabian FRAPARD

G Emmanuelle GAUD
Paul GEGU
Gaël GIBAUD
Sougrewaya GOUBA
Amgbe Gilles Roland GOULEDJI

H Florence HERMELINE
Antoine HOUMEAU

I Sara IHLAL

J Emmanuel JANIN

K Julie KERNEIS
Farah KHASHOUF
Adingra Théodore KOUAME
Bilal KOULOUH

L Jean-Sébastien LACOUR
Yassine LAGHZALI
Tatiana LAGOS
Yacine LALOU
Jeffrey LAWANDOS
Thomas LE HO

L Thibault LE MOIZAN
Willie Tolbert LEKEUFACK DEMPAGOUA
Jérome LOFFREDO

M Yixin MA
Inès MANAI
Moïse Moshe MARCIANO
Aurelia MARLIER
Arnold Caleb MEKONTSO FOTSING
Hugues Constant Paul METCHI
Ismail MIKOU
Julien MONFERRINI
Pierre MONTESINOS
Mehdi MOUHSSINE
Théo MOULINIER

N Fawzi NAHAS
Amara NDAO
Thi Thuy Hang NGO
Thi Mai Huong NGUYEN
Fabrice NJEPNOU
Guy Fernand NYAMSI NGANGA

O Marie OCHEM
Yassine OUAHIB

P Christophe PASCAL
Clément PENGAM
Alexandre PLANQUART

R Ando RATSIMBAZAFY NY
Camille RENARD
Valene RIGOLI
Guillaume ROURE

S Bilal SADOU
Sokhna SAKHO
Virgile SALMON
Andrés Alfonso SANDOVAL SALCEDO
Aminatou SARR
Younes SEDDIKI
Margaux SILLÉ
Emilie SOIX
Thomas STRAUSS

T Laurene TAPONNOT
Pierre TCHENDJOU
Essossyounam TELOU
Julie TEYSSIER
Tai Anh TRUONG

U Florent ULLMO

V Mathias VALLA
Diane VERNEAU
Sydney VILLEVIEILLE

W Leila WAMBA KENFACK
Mathieu WOLF

Y Kouakou Konan YAO
Kimou ducas YAPI
Ramy YAZBECK

Listing des diplômés non contractuel

MASTER ÉCONOMÉTRIE & STATISTIQUES

DRM

A Wadia AZHARI
B Oumaima BARKAOUI
Ismail BELLAL
Hamza BOURKADI
C Jinyu CHEN
Chloé COSTECHAREYRE
E Hassna ETTAHIRI
F Hala FERCHADOU
G Amine GHENNAMI
M El Mehdi MARASS
N Adnane NACIRI
S Hamidou SOUMARE
Y Bi Douh Habib YORO

EQUADE

B Mamadou Madiou BAH
Panah BANNAYEV
Vivien BARTOLI
C Minming CHEN
Xin CHEN
G Camille GIGANOT-CRAMAN
L Ayana LAMATKHANOVA
Maxime LARGE
Lanlan PENG

IRF

A Jean-Baptiste ASTRUZ
B Kevin BAMOUNI
Hasnae BEN LAMKADEM
Tarik BENSALIM
Pierre-Eliot BERTIN
Mouna BOUSKHOUR
C Burak CELIK
D Mamadou DIAKHITE
E Hugo EISENSTEIN
G Frederick GAILLARD
Quentin GUIGNARD
H Rim HAJJOUJ
J Jean-Loup JACQUET
K Sofiane KACEL
Yoan KOSTADINOVSKI
L Pierre LAFON
N Ehounou NASSOUE
P Natacha PICHON
R Diane ROISSARD
Alessandro RUZZI
S Jiawei SHI
Z El Mehdi ZINOUNE

GRAF

A Ismail AIT AMALIK
B Hicham BEKKARI
C Rayane CHERTOUK
Mehdi CHERID
Charles CONTAT
D Raguiatou DIALLO
G Axel GUERENDEL
I Adnane IZAKANE
L Thibaut LE MONS
M Mathieu MARRONCLE
Reda MOUZEYAR
O Maxime OLLIVIER
Loup ORTIZ
T Baptiste TOUZEAU
Guillaume TY

SRI

B Othman BECHCHAR
M Mouna MAZZEN
P Loris PITTNER

TAXE D'APPRENTISSAGE

NOUS CHOISISSONS DE METTRE NOTRE ÉNERGIE À DÉVELOPPER DES PROJETS

PLUS QUE JAMAIS, CE SONT VOS VERSEMENTS QUI ONT LE POUVOIR DE LES CONCRÉTISER !

VERSEZ VOTRE HORS-QUOTA DIRECTEMENT À L'ISFA

CONTACT
04 37 28 74 14
contact@isfa.fr

CODE UAI 0693781K
(CATÉGORIE B)

ISFA
Institut de Science Financière et d'Assurances
GRANDE ÉCOLE D'ACTUARIAT & GESTION DES RISQUES

ISFA
Institut de Science Financière et d'Assurances
GRANDE ÉCOLE D'ACTUARIAT & GESTION DES RISQUES

Université Claude Bernard Lyon 1

SOIRÉE DE GALA

FORUM ISFA 2017

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017 À 20 H
AU MUSÉE DES CONFLUENCES

Photos : Laurent Carpentier. Graphiste/Libre 06 84 12 47 34 - Document non contractuel - 800ex.